HAM 2016

Le bulletin d'information de la commune de Ham-sous-Varsberg

Le forum des métiers en uniforme intéresse les jeunes

Page 14

Les Hamoises ont du talent

Page 17

www.hamsousvarsberg.fr

Ham vit avec son temps

La rue de la gare et les parkings de 2 écoles ont été inaugurés en présence de Paola Zanetti députée, François Grosdidier sénateur et président des maires de Moselle, André Boucher Conseiller régional du Grand Est, Jean-Paul Dastillung représentant le Président du Conseil Départemental, Ginette Magras conseillère Départementale, Jean-Marie Mizzon président des maires ruraux de Moselle et les maires et élus de la CCW auxquels se sont associés des adjoints au maire de communes voisines et une cinquantaine d'acteurs du monde économique, culturel et sportif du territoire ainsi que des habitants. Un grand moment pour Ham-sous-Varsberg, une petite ville "dynamique et attractive qui vit avec son temps" dixit le sénateur-président des maires de Moselle. Un grand merci au Conseil départemental qui a injecté 569 500€ (dans le cadre du Pacte 57 II) dans les finances de la ville ces trois dernières années.

Sommaire

Mot du Maire 3
Délibérations du Conseil Municipal 4
Finances 10
Événements 12
Environnement 22
Embellissement 23
Sécurité 24
Travaux 26
Vie associative - Calendrier des manifestations 29
Vie scolaire 36
Vie sociale 38
Prestations de services 39
Histoire 40
Administratif 44
Guide des services 45
État Civil 47
Vœux du Personnel 48

Bulletin municipal de la ville de Ham-sous-Varsberg
3 rue du Ruisseau 57880 Ham-sous-Varsberg
Téléphone : 03 87 29 86 90
Internet : www.hamsousvarsberg.fr

Directeur de la publication et Rédacteur en chef : *Valentin Beck*
Rédacteur en chef adjoint et relations avec l'agence de communication : *Michel Amella*
Ont contribué à la rédaction : *Denis Bayart, Denis Carmagnani, Joseph Rondini, Joseph Reslinger, Christine Thil.*

Tiré à 1600 exemplaires, sur papier recyclé.
Agence Synchro (Porcelette) - **www.studio-synchro.fr**

Un grand merci à nos fidèles photographes Joseph Rondini, Joseph Reslinger et Denis Carmagnani, mais aussi à ceux qui ont bien voulu contribuer exceptionnellement à ce numéro comme, par exemple, notre correspondant du Républicain lorrain Pierre Sarzyniec et la maire honoraire Guido Boutter.

Merci aussi à tous les annonceurs qui ont permis de réduire la facture de ce bulletin.

Le comité de rédaction

TAXI KIN Serge
Transport de Malades
Tél. 03 87 93 00 41
Port. : 06 07 64 61 25
23 rue de Ham - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG
57150 CREUTZWALD

3, rue de Brest (derrière la pharmacie)
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 03 87 93 06 05
Mail : elio.fabini@orange.fr

AUTO SECURITAS
CONTRÔLE TECHNIQUE
32 rue de Creutzwald HAM S/S VARSBERG
03 87 93 81 66
Réservez votre contrôle technique en ligne sur
www.controle-technique-ham.com
CONTRE VISITE GRATUITE !

Folie Fleurs
Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche de 9h à 12h
Fermé le lundi
Livraison à domicile
Commandez par ✆
Réglez par
Toutes compositions florales
131, rue de Ham - 57880 **HAM SOUS VARSBERG**
Tél. & Fax : 03 87 90 17 79

Le mot du maire

" Nous veillerons à ce que l'eau reste une boisson et ne devienne pas une menace "

La petite ville de Ham est attractive. Pour preuve : sa démographie a encore progressé, atteignant 2865 habitants. 51 entreprises, commerces et professions libérales et 25 associations (soit 1 de plus que l'an dernier) animent la seconde commune de la CCW qui vient de décrocher, à Metz, un prix pour son fleurissement. Ham dispose d'un périscolaire très prisé ; la navette circule désormais 3 fois entre le centre bourg et l'école des Genêts. Le très haut débit est arrivé. Le lotissement " Lorraine " est lancé. Seule ombre au tableau : la menace de la remontée des nappes suite à l'arrêt d'exploitation charbonnière. Mais nous n'avons pas peur. Nous ferons tout pour qu'aucune habitation n'ait les " pieds dans l'eau ".

Chères Hamoises, Chers Hamois,

En parcourant ce bulletin municipal, vous constaterez que Ham continue à évoluer grâce à d'importants travaux entrepris en 2016. La rue de la gare a été modernisée et sécurisée sur 800 mètres. Plus d'un kilomètre de conduites d'eau potable a été installé rue de Guerting et rue de la gare par le syndicat des eaux de Varsberg / Ham-sous-Varsberg. Le service technique est en cours de réhabilitation avec, à sa tête, un nouveau chef de service, et dans ses effectifs un nouvel agent en emploi aidé.
Un lotissement communal va bientôt naître rue de Lorraine. Un chemin de randonnée (passant notamment dans le Marais de la Heide) vient d'obtenir le label du Conseil départemental et va être balisé. La sécurité dans les écoles a été renforcée ; la cour de l'école Anne Frank a même été grillagée. Les murs extérieurs de la mairie vont être ravalés et isolés.
Un nouveau secrétaire de mairie vient d'être recruté ; il prendra ses fonctions en mars 2017 pour remplacer, le mois suivant, le secrétaire général qui aura fait valoir ses droits à la retraite.

Notre cap n'a pas changé. Malgré la forte baisse des dotations de l'État. Nous continuerons à investir et à « faire de Ham une petite ville attractive, moderne, où il fait bon vivre ». Attirer de nouveaux habitants reste notre leitmotiv, pour hisser vers le haut notre santé financière. Mais aussi pour conserver une pression fiscale basse. Nous veillerons à adapter le nombre d'habitants aux structures existantes, pour ne pas être contraints à construire de nouveaux équipements.

L'annonce faite par l'État d'une éventuelle remontée d'eau suite à l'arrêt d'exploitation minière, a mobilisé les membres du conseil municipal qui " veillent au grain " et qui réclament haut et fort la mise en place des mesures compensatoires promises pour rabattre la nappe. Les députés et sénateurs ont été saisis ; certains sont déjà intervenus en notre faveur à l'Assemblée nationale et au Sénat.

L'adhésion à l'association sarro-lorraine " Après mines – Moselle-Est " complète le dispositif de défense (voir ci-dessous).

Que les personnes qui envisagent de construire à Ham soient rassurées : tout sera fait pour que leurs projets aboutissent.
Que les femmes et les hommes qui ont retroussé leurs manches et participent à cette dynamique de défense des intérêts de la commune, soient ici remerciés. Je pense notamment à mes adjoints que je congratule tout particulièrement. J'ai une pensée affectueuse pour mes conseillers municipaux et souhaite la bienvenue à notre nouveau conseiller. Je tire mon chapeau aux membres du personnel communal, qui sont bousculés par nos nombreuses sollicitations. Merci aux membres non élus des commissions municipales, aux présidents et membres des 25 associations qui apportent leur pierre à l'édifice.
Je n'oublie pas les nombreux bénévoles qui nous aident au quotidien ; ils se reconnaîtront.

En cette fin d'année qui fût difficile sur tous points de vue (attentats, baisse des dotations de l'État, chômage), nous avons une pensée toute particulière pour les victimes et leurs familles, les blessés, les malades, les sans emploi, et toutes celles qui méritent notre attention.

Au nom du Conseil municipal et du Personnel communal, je vous présente tous mes vœux de santé, bonheur et réussite. Gardez espoir !

Joyeuses fêtes de fin d'année et bonne année 2017 !
Valentin Beck

Plusieurs communes de l'ouest de l'ex bassin houiller lorrain, dont Ham-sous-Varsberg, viennent de rejoindre l'association "Après-mines Moselle-Est" présidée par le maire de Stiring-Wendel. Un nouveau comité a été élu le 2 novembre. Les maires de Morsbach (secteur Est), Grande-Rosselle (mines de charbon sarroises) et Ham (secteur Ouest) ont été élus vice-présidents de cette structure franco-allemande dont le but est de défendre les intérêts des communes minières face aux risques qui pourraient apparaître après la fin de l'exploitation charbonnière et notamment la remontée des nappes. Mot d'ordre : l'État devra prendre ses responsabilités en mettant en place les mesures compensatoires qui s'imposent. En ce qui concerne Ham, les mesures compensatoires devront "contenir le niveau de l'eau à une cote assurant la préservation des périmètres urbanisés et des infrastructures susceptibles d'être impactées". Les communes ayant fraîchement adhéré à l'association sont : Creutzwald, Ham-sous-Varsberg, Falck, Guerting, Diesen, Coume, Dalem et Grande-Rosselle (Sarre). Le Scot du Val de Rosselle, présidé par le président de la Communauté d'agglomération de Forbach Portes de France, a lui aussi adhéré à ce mouvement de défense franco-allemand. Il est à noter que Porcelette faisait déjà partie de l'association créée en 2005.

Les délibérations

Conseil Municipal du 7 décembre 2015

Recensement de la population

Comme tous les 5 ans, la commune de Ham-sous-Varsberg (2854 habitants / environ 1250 foyers) est amenée à réaliser un recensement de la population. Cela consiste à préparer et à réaliser des enquêtes de recensement des familles et des logements. Six agents recruteurs, rémunérés sur un forfait calculé sur la base de leur secteur de recensement, ont été recrutés.
Trois d'entre elles ont été recommandées par Pôle Emploi et trois autres "puisées" dans le vivier des bénévoles n'exerçant pas d'activité professionnelle. Elles résident toutes les 6 dans la commune qui reçoit une dotation de l'État de 5819 € pour financer cette opération qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016 et qui repose sur un partenariat étroit entre la commune et l'Insee.
C'est l'Insee qui organise et contrôle la collecte des informations et diffuse les résultats. Les agents recenseurs sont : Amina Guittoune, Marie-Dominique Kirsten, Murielle François, Muriel Jager, Bernadette Salandre et Héléna Carmagnani.

Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Un projet de schéma départemental de la coopération intercommunale a été élaboré par le Préfet qui souhaite l'avis du conseil municipal de Ham. L'assemblée délibérante hamoise a pris connaissance à deux reprises (au CM du 26 octobre 2015 et au CM de lundi 7 décembre 2015) de ce projet où il est proposé : l'extension de la CCW (en lui rattachant la communauté de communes de La Houve) et la suppression du Sivos du collège Bergpfad.
Extension de la CCW : la configuration proposée a été analysée de manière approfondie. S'en est suivi un long débat qui a amené les membres du conseil municipal à s'interroger sur les avantages d'une telle fusion, mais aussi sur les conséquences si un tel rapprochement était imposé, s'appuyant sur le fait que plusieurs communes de la CCLH (dont Falck, la ville centre) sont opposées à rejoindre la CCW. Dans le débat, il a été rappelé que :
1- la CCW n'est pas concernée par la nouvelle réglementation imposant à un EPCI d'atteindre les 15000 habitants,
2 - malgré ce point 1, les élus ont été à la rencontre de leurs collègues élus de la CCLH pour échanger sur le sujet et pour mesurer l'impact à court et à moyen terme d'une telle fusion en comparant les chiffres et les compétences,
3 - la commune de Ham-sous-Varsberg s'écarte d'un bassin de vie dit "de bon sens", citant les communes de Porcelette et Diesen (CCPN) avec les lesquelles la CCW est liée par plusieurs coopérations (l'assainissement à travers le Smiasb dont la station d'épuration est située à Ham-sous-Varsberg, la déchèterie intercommunale du Warndt, située à Creutzwald, l'eau potable, avec le Syndicat des eaux de « Varsberg / Ham-sous-Varsberg » dont le siège est à Varsberg, le collège Bergpfad de Ham-sous-Varsberg, avec le Sivos, la préservation d'une zone humide (Marais de la Heide) située sur les communes de Ham-sous-Varsberg, Porcelette et Diesen,
Tenant compte de ces arguments, les membres du CM sont opposés à l'extension de la CCW en lui rattachant la communauté de communes de La Houve.

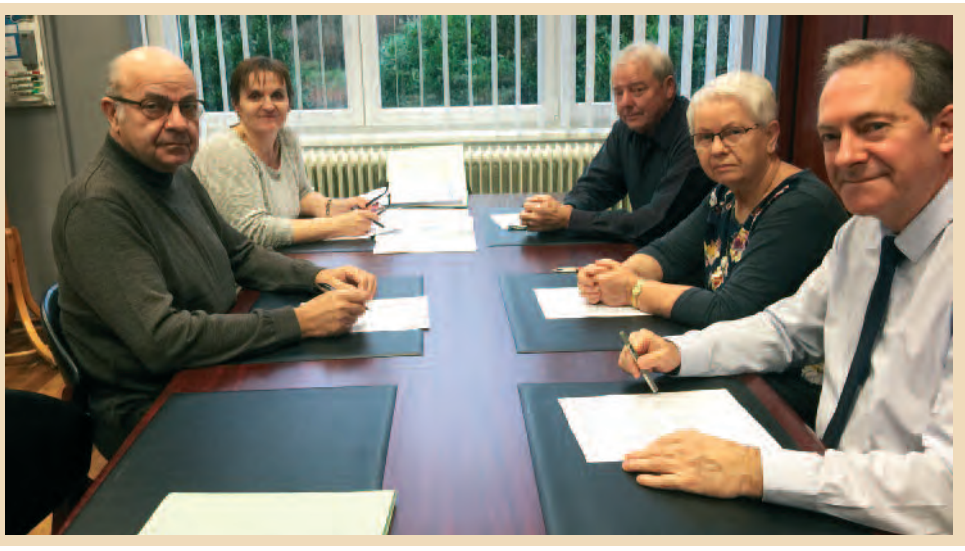
La commission électorale se réunit quatre fois par an

Dissolution du Sivos : dans le projet, le Préfet envisage également la dissolution du Sivos (Syndicat intercommunal à vocation simple) du collège Bergpfad situé sur le ban de la commune de Ham-sous-Varsberg. Pour le CM de Ham-sous-Varsberg, comme pour les membres du Sivos qui ont déjà donné un avis défavorable à cette suppression, il paraît effectivement légitime et compréhensible qu'une réforme soit appliquée dans ce sens pour réaliser des économies. Néanmoins, il semble qu'aucune étude au cas par cas n'ait été réalisée, puisqu'il est proposé, dans ce projet, que tous les Sivos de collèges disparaissent purement et simplement. Or, le Sivos du collège de Ham, constitue un outil utile pour les communes adhérentes (Ham-sous-Varsberg : 117 collégiens ; Porcelette : 97 ; Guerting : 36 ; Varsberg : 33 ; Diesen : 40 ; Bisten : 13 ; + 8 élèves = + 2,4 %) car il leur permet d'apporter une aide entre 4000 et 5000 € par an à leurs enfants fréquentant cet établissement. Sans le Sivos, les communes ne pourraient pas accorder des subventions au collège pour financer du matériel pédagogique (ordinateurs, vidéo projecteurs, etc.) comme c'est le cas depuis plusieurs années. Seules des subventions au foyer ou à la coopérative de l'établissement peuvent être envisagées, mais il ne s'agirait là, que d'aides pour les sorties scolaires. Ce qui est fondamentalement différent.
Il est également intéressant d'attirer l'attention sur le fait que :

- cette structure intercommunale ne coûte pas un euro à l'État, puisque c'est sur les fonds propres des communes que se bâtit le budget,
- le Collège Bergpfad essuie déjà, de plein fouet, une baisse de 20000 € cette année, soit 25 % de dotations en moins,
- les réunions présentent l'avantage de mettre les élus de 6 communes de 2 communautés de communes différentes (la CCW et la CCPN) autour d'une même table, permettant ainsi de tisser des liens amicaux entre voisins. Il est d'ailleurs intéressant de signaler à ce sujet que les communes de Porcelette et Diesen (de la CCPN) aient choisi d'adhérer au SMIASB, un Syndicat d'assainissement intercommunal ayant comme structure d'attache la CCW et disposant d'une station d'épuration à Ham-sous-Varsberg.

Autres arguments : 50 % du matériel informatique (vidéo projecteurs, ordinateurs, tablettes, tableaux blancs...) dont dispose actuellement le collège a été financé grâce au Sivos. Si le Sivos était amené à disparaître, son matériel pédagogique serait très vite obsolète, ce qui aurait une incidence néfaste sur sa bonne réputation.
Le 24 juin 2011, les membres du Conseil syndical du Sivos s'étaient déjà prononcés pour le maintien de cette structure intercommunale. Décision a été prise (une seule voix contre) pour le maintien du Sivos.

Augmentation du loyer d'un logement communal

Suite à des travaux de rénovation, réalisés après le départ du locataire, le logement communal 4A situé au-dessus de l'école des Genêts sera remis en location pour un montant de loyer de 350 € / mois.

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) du bassin houiller

Un avis favorable a été donné au plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) de la ressource en eau et des milieux aquatiques, ainsi qu'au règlement, aux documents cartographiques et au rapport

environnemental correspondant, établis dans le cadre du Sage (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux). Cela concerne 72 communes (205 000 habitants) et couvre un territoire de 574 km².
La commune de Ham est concernée par ce schéma, notamment par la présence d'une zone humide pour laquelle les élus se sont engagés pour la protéger. Un projet de renaturation de la Bisten et du bassin versant est également à l'étude et de gros efforts ont été réalisés pour limiter les pertes en eau potable. Enfin, sa station d'épuration (gérée par le Smiasb) est récente et fonctionne bien.

Acquisition de terrains

Bientôt propriétaire de 37 hectares de zone humide (plus de 260 parcelles), à la suite de dix-sept opérations d'acquisition foncière, la commune poursuit son action d'achat de terrains dans le marais de la Heide. Une parcelle supplémentaire, cadastrée en section 12 (contenance : 8,82 ares), est concernée par cette 18e opération d'acquisition.
Coût total : 282,24 € (tarif France Domaine), subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (80 %). Par ailleurs, la commune a également décidé d'acheter une parcelle en terre agricole (section 13 d'une contenance de 22,50 ares au prix de 1 440 €), une parcelle située dans les prés (section 2 d'une contenance de 3,30 ares au prix de 105,60 €) et une autre en zone inondable (section 13 d'une contenance de 30 ares au tarif de 240 €).

Mairie : économie d'énergie et mise en conformité

La Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) sera sollicitée par la commune pour financer des travaux d'isolation et de peinture du bâtiment de la mairie, et de mise en conformité des sanitaires intérieurs. Le coût total du projet est estimé à 80 000 € HT.

Conseil Municipal du 18 janvier

Motion

En réaction au "porter à connaissance", relatif à la problématique de la remontée de la nappe à l'ouest de l'ancien bassin houiller, formulé par le sous-préfet de Forbach-Boulay le 18 décembre 2015 aux élus des communes de Berviller-en-Moselle, Bisten-en-lorraine, Boucheporn, Coume, Creutzwald, Dalem, Diesen, Falck, Guerting, Ham-sous-Varsberg, Hargarten-aux-Mines, Merten, Porcelette, Varsberg et Rémering, le conseil municipal de Ham-sous-Varsberg a décidé - à l'unanimité - de soutenir la motion rédigée par les élus de ces communes concernées par l'activité minière de La Houve.
Le Plan de Prévention des Risques inondation annoncé, condamnerait à terme le développement de tout ce secteur de Moselle-Est, déjà durement touché par la fin de l'activité minière et par les difficultés de la reconversion industrielle. Il est demandé à l'État de respecter ses engagements et donc de mettre en œuvre les mesures compensatoires définies dans le cadre de l'arrêté N°2005/AG/3/212 en date du 5 août 2005, pour **contenir le niveau de la nappe à une cote assurant la préservation des périmètres urbanisés et des infrastructures susceptibles d'être impactées, et ce de chacune des communes concernées.** Les élus considèrent que ces problématiques de remontée de nappe et leur impact sur les bâtis et ouvrages, sont d'origine minière. Il appartient donc à l'État d'en supporter les conséquences et d'assumer les engagements financiers inhérents.

Convention fourrière

Selon les conseils de la gendarmerie, une convention va être signée avec un garage de la région qui sera chargé de la mise en fourrière des véhicules "ventouses" découverts sur le ban communal.
Fin de l'année 2015, la commune a compté pas moins de cinq véhicules stationnés ainsi sur le domaine public, sans autorisation et probablement sans assurance. Le garage sera sollicité par la gendarmerie.
Le propriétaire du véhicule devra s'acquitter d'une somme forfaitaire d'enlèvement de 116,56 €.

GRDF : redevance d'occupation provisoire du domaine public

Un décret du 25 mars 2015 oblige GRDF à s'acquitter d'une redevance pour occupation provisoire du domaine public et fixe le montant à 0,35 € du mètre linéaire de canalisation déployé lors de travaux.

Ligne de trésorerie

Il est conseillé aux communes de disposer d'une ligne de trésorerie dite "de secours" destinée à financer les besoins ponctuels de trésorerie.
Le conseil municipal a autorisé le maire à ouvrir une ligne de crédit de 400 000 € d'une durée d'un an auprès de la Caisse fédérale du Crédit mutuel.

Subventions

Une subvention de 100 € a été accordée à l'association familiale d'aide à domicile (AFAD) de Moselle, qui a géré les dossiers de 14 personnes durant l'année précédente.

Aide parlementaire

Une demande de subvention exceptionnelle - au titre du Ministère de l'Intérieur - va être adressée à un député ou un sénateur pour financer la réfection du toit du club canin dont les travaux sont estimés à 14 256 € HT.

Vœux

La séance s'est achevée par une petite cérémonie des vœux (discours du 1er adjoint puis du maire) suivie du verre de l'amitié.

Conseil Municipal du 29 février

Comptes administratifs et de gestion

Le compte administratif 2015 a été présenté de manière détaillée, avec des exemples concrets des dépenses et recettes.
En section Fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 917 119,92 € et les recettes à 1 039 986,75 €. La commune enregistre un excédent de clôture de 122 866,83 €, somme qui sera versée à la section Investissement du budget primitif de 2016.
En section Investissement (année 2015), les dépenses s'élèvent à 804 424,33 € et les recettes à 978 070, 80 € ; d'où un excédent de clôture de 173 646,47 €.
En ce qui concerne le budget annexe "Lotissement Lorraine", les dépenses d'investissement s'élèvent à 10 162,67 € avec "aucune recette en face puisque nous sommes en phase de lancement".
Le résultat de clôture est donc déficitaire de cette même somme.
Le Conseil Municipal - présidé le temps du vote par le 1er adjoint (le maire ayant quitté la salle selon le protocole) - a adopté ce compte administratif à l'unanimité. Les comptes de gestion (copies conformes des comptes administratifs établis par le receveur municipal dont les chiffres coïncident au centime près), ont eux aussi été adoptés à l'unanimité.

Produits irrécouvrables

Les membres du CM ont décidé à l'unanimité l'admission en non-valeur d'un produit d'un montant de 506,43 € datant de 2011, dont le recouvrement se révèle impossible.

Demandes de subventions

Une subvention de 70 € a été accordée à la Prévention routière (comité de Moselle), à l'association Espoir des sclérosés en plaques de Moselle-Est (dont le siège est à Freyming-Merlebach) et à la Croix Rouge de Creutzwald.

Conseil Municipal du 21 mars

Taux d'imposition 2016

Ham-sous-Varsberg subit - comme toutes les communes de France - une baisse drastique des dotations de l'État : 20 000 € de DGF en moins en 2016. Pour couvrir cette perte, la commune devrait augmenter les taxes d'environ 5,5 %. Mais les élus se veulent "raisonnables" en n'augmentant que de 3 %.
"Nous sommes contraints d'augmenter un minimum la fiscalité car nous souhaitons continuer d'assurer notre mission de base en faveur de nos 2 écoles maternelles, nos 2 écoles primaires et notre récent périscolaire qui a beaucoup de succès", a déclaré Valentin Beck, le maire.
"Nous souhaitons également poursuivre notre action en faveur de nos administrés les plus fragiles, par le biais de notre CCAS. Nous voulons aussi, que dis-je, nous devons,

entretenir nos 21 kilomètres de voirie, aider nos 25 associations sportives et culturelles, financer les travaux d'intérêt général nécessaires au maintien d'un bon niveau d'efficacité des services de proximité, mettre en œuvre des moyens pour lutter contre la vitesse excessive et le vandalisme, entreprendre des actions en faveur de l'environnement et de l'économie d'énergie et continuer à rendre la commune attractive".
Le 1er magistrat a rappelé que la pression fiscale exercée à Ham-sous-Varsberg figure parmi les plus basses du département.
Les taux d'imposition moyens, dans les communes mosellanes de même importance, dépassent les 11 % pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur le bâti, et les 50 % pour la taxe foncière sur le non bâti.
Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'augmenter les trois taux d'imposition : la taxe d'habitation passe de 7,70 à 7,93 % ; la taxe foncière sur le bâti de 5,32 à 5,48 % ; le taux de la taxe foncière sur le non bâti de 35,85 à 36,92 %. Produit supplémentaire attendu : 11 000 €.

Budget primitif 2016

Les budgets communaux de fonctionnement et d'investissement prévisionnels pour 2016, examinés en commission Travaux et Finances, s'équilibrent à 1 032 551 € pour la section fonctionnement et à 1 040 064 € pour la section investissement.
Il en ressort clairement la volonté de l'équipe municipale de poursuivre des travaux d'intérêt général engagés depuis 2008.
Ainsi, la mise en conformité en matière de sécurité, de conditions de travail, d'environnement et d'économie d'énergie du service technique se concrétisa cette année par la réhabilitation d'un des 2 bâtiments.
La rénovation de la rue de la gare (avec création de places de parking) a, quant à elle, déjà démarré. Les chantiers d'isolation des murs extérieurs de la mairie (avec mise en conformité des toilettes) et la réparation du toit du club canin suivront.

Lotissement "Lorraine"

En vue de créer un lotissement communal rue de Lorraine, la municipalité a décidé de constituer un budget annexe afin de tenir une comptabilité spécifique. En fonctionnement, les dépenses et recettes s'équilibrent à 657 837 €.
En investissement, elles s'équilibrent à 650 000 €. Les 16 parcelles (dont une macro parcelle destinée à attirer des professions libérales, des agences immobilières, des commerçants, des artisans), sont en attente de viabilisation en raison du risque de remontée de la nappe annoncée en décembre dernier par la préfecture. Michel Heuzé, sous-préfet de Forbach-Boulay est venu sur place le 17 mars mesurer l'impact de ce phénomène. Il a rassuré les élus : "l'État respectera ses engagements en prenant en charge les mesures compensatoires qui s'imposent dans les zones habitées sous lesquelles les Charbonnages ont extrait du charbon.
Pour les autres, il faudra voir au cas par cas".
Le projet du lotissement communal "Lorraine" n'est pour l'instant pas compromis. Les études en cours, laissent bon espoir quant à un amoindrissement de l'impact.

Le risque de remontée des nappes présenté au Conseil municipal

Acquisition de terrains

Bientôt propriétaire de 37 hectares de zone humide (près de 270 parcelles), à la suite de dix-huit opérations d'acquisition foncière, la commune poursuit l'achat de terrains dans le marais de la Heide.
Une parcelle supplémentaire, cadastrée en section 1 (contenance : 109,70 ares), est concernée par cette 19e opération d'acquisition. Coût total : 3 512,00 € (tarif France Domaine), subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (80 %). Par ailleurs, la commune a également décidé d'acheter trois parcelles en terre agricole, mais boisée, dans le Neuglen (section 7, d'une contenance totale de 47,13 ares au tarif de France Domaine : 3 016,32 €) et une parcelle située dans les prés tout proche du marais (section 8, d'une contenance de 20,68 ares, au prix de France Domaine : 661,76 €).

Subventions

70 € ont été accordés au Gecnal, 80 € à la batterie fanfare de Creutzwald pour ses prestations du 8 mai et du 11 novembre, et 100 € aux restaurants du cœur.
La participation financière de la commune aux sorties scolaires sera, quant à elle, gelée en 2017 en raison du financement de manuels scolaires pour un montant de 2 500 €.

Divers

La commune organisera son traditionnel Forum des métiers en uniformes vendredi 29 avril de 10h à 12h et de 14h à 16h à la mairie. Public visé : les 16 / 25 ans.

Julie Stahl, en emploi d'été dans la commune au mois de juillet. Julie vient de décrocher son BTS Gestion des entreprises. Elle est la fille de Jean-Denis, membre du groupe "Les Scarabées". Avec son salaire, elle se "paiera des vacances" puis, à la rentrée, elle poursuivra ses études en Licence Logistique. Son diplôme Bac +3 en poche, Julie envisage une carrière dans la gendarmerie.

Terrorisme : les bougies et les marches silencieuses ne suffisent plus !

"Ils viennent jusque dans nos bras égorger nos fils et nos compagnes". Merah, Charlie, le Bataclan, etc. Et maintenant Nice. Combien de victimes innocentes allons-nous encore accepter sans riposte ? Sans faire face. Nous sommes pourtant en guerre ! Drôle de guerre.

Une guerre où l'on accorde de la complaisance à l'ennemi.

Pour gagner la guerre, il faudrait d'abord commencer par la mener. Or que faisons-nous ? Nous organisons des marches silencieuses. Nous mettons des bougies aux fenêtres. Nous faisons des discours solennels du genre "tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil".

Les Français attendent des actes. Les Français veulent être protégés, sécurisés. Les Français attendent que nous les défendions - fermement, impitoyablement - de la barbarie, de la haine, du totalitarisme islamiste.

C'est la responsabilité de l'État de mobiliser et de muscler les services de sécurité, les services de renseignements. Faire intervenir l'Armée s'il le faut. Corriger certaines lois pour les rendre plus efficaces, plus adaptées à la situation de crise. Exploiter les fiches "S".

Il y a tant à faire. Qu'attendons-nous ?

Le consensus ne marche plus. Désormais il faut agir !"

Réaction du maire quelques jours après l'attentat de Nice.

Conseil Municipal du 25 avril

Modification des horaires des écoles

Face à l'engouement que suscitent les activités de l' "Accueil périscolaire - restauration" ouvert en décembre 2014 au Groupe scolaire "Les Genêts", la commune a décidé - en concertation avec l'inspecteur d'éducation nationale et les enseignants - de modifier les horaires des deux écoles maternelles et des deux écoles élémentaires de la commune en les décalant de 10 minutes. L'objectif est de permettre une troisième rotation de la navette (9 places qui circule entre le village et le quartier des Genêts. L'Accueil périscolaire - Cantine a, ainsi, en peu de temps, atteint son rythme de croisière avec une moyenne de 50 écoliers présents par jour. À compter de la rentrée de septembre, les horaires sont les suivants :

- écoles Anne Frank et P'tits loups : de 8h20 à 11h35 et de 13h20 à 15h35 (mercredi : de 8h20 à 10h20).
- écoles du groupe scolaire Les Genêts : de 8h40 à 11h55 et de 13h40 à 15h55 (mercredi : de 8h40 à 10h40).

Un moteur supplémentaire de production d'électricité et de cogénération

Les membres du conseil municipal ont donné un avis favorable au projet d'exploitation d'un moteur supplémentaire d'électricité et de cogénération par la régie municipale d'électricité de Creutzwald. Une enquête publique a été ouverte.

Conseil Municipal du 6 juin

Adhésion à l'association Après-Mines Moselle-Est

La commune adhère à l'association " Après-mines Moselle-Est " pour renforcer son action de défense des intérêts de ses habitants face au risque de remontée des nappes. La cotisation annuelle est de 0,10 € par habitant, soit 286,50 €.

Subventions

Une subvention de 430 € (0,15 € / habitant) a été accordée au FDAJ (Fonds départemental d'aide aux jeunes) et 100 € à l'association des amis du Mémorial d'Alsace Moselle.

Mise à disposition d'installations sportives à des associations extérieures

Pour répondre aux nombreuses demandes d'associations extérieures pour une mise à disposition d'installations sportives (gymnase, dojo), il a été décidé d'accepter les demandes selon les possibilités du planning, et d'appliquer un tarif de location de 10 € l'heure.

Tarif pour l'affouage

Le prix de l'affouage a été fixé à 12 € la stère à compter du 1er décembre 2016.

Rapport administratif de la CCW

Le rapport administratif de l'année 2015 de la CCW a été présenté par le vice-président de la CCW.

Motion en faveur du régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle

Dans l'intérêt des 2,1 millions de salariés, retraités et ayants-droit d'Alsace et de Moselle affiliés au Régime local d'assurance maladie, le conseil municipal de Ham soutient la proposition d'aligner les prestations sur celles du panier de soins minimum de la loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013, et d'adopter un mécanisme de cotisations équivalent entre salariés et employeurs, déjà effectif depuis le 1er janvier dans le reste de la France.

Divers

Le maire a présenté le " porter à connaissance " relatif à la remontée des nappes et ses conséquences sur l'urbanisme (présentation de la carte sur grand écran) adressé à la commune par le Préfet de la Moselle le 25 avril. Un long débat a suivi. Le 1er magistrat a également informé les membres du conseil municipal que la CAF a accordé une subvention de 7 222 € à la commune pour l'acquisition de la navette du périscolaire facturée à 16 049 € HT.

Conseil Municipal du 12 septembre

Instruction des autorisations d'urbanisme

Suite au désengagement de l'État, les élus ont confié à la CCW, à compter du 1er juillet 2015, l'instruction des autorisations d'urbanisme et autres actes relatifs à l'occupation du sol (certificats d'urbanisme A et B, déclarations préalables, permis d'aménager, permis de démolir et de construire, autorisations de travaux, renseignements d'urbanisme). Le coût de ce nouveau service commun sera supporté par les communes de la façon suivante : 80 % du coût sera pris en charge par la ville de Creutzwald et 20 % par les autres communes au prorata de leur population (sauf Bisten qui intégrera le dispositif en janvier 2017). Compte tenu de cette clé de répartition, la commune de Ham participerait aux frais de fonctionnement pour un montant estimé de 7000 € par an. Le maire regrette cette dépense supplémentaire "qui vient alourdir la baisse des dotations de l'État déjà très difficile à supporter".

Périscolaire

La convention pour l'accueil périscolaire - restauration entre la commune de Ham et l'ASBH a été renouvelée pour l'année scolaire 2016 / 2017. Le maire précise, à titre d'information, que "l'activité périscolaire (prestations ASBH, navette avec chauffeur, entretien des locaux) à la charge de la commune - après déduction des aides de l'État - s'élève à environ 50 000 € par an".

Groupements de commandes

Les groupements de commandes - avec la CCW notamment - pour les marchés de nettoyage des vitreries et de fourniture de carburants pour les véhicules, ont été renouvelés.

Fête des aînés

La fête des aînés (67 ans et plus), dont le coût est estimé à 12 000 €, est programmée pour le 13 novembre dans la "Maison Pour Tous" mise à disposition gratuitement par la commune de Varsberg. L'animation musicale sera assurée par "Meli Mélodia" pour un cachet de 300 € TTC.

Les délibérations

Commission d'appel d'offres (choix d'un maître d'œuvre) pour réhabiliter les bâtiments du service technique avec l'aide de Matec.

Emploi d'été août : Ouddahi Abdelmajid, du Square Canada, prépare un Bac Pro chauffagiste au lycée Cuvelette. Ses passions sont : la boxe et le judo.

Travaux en forêt

Le CM approuve le programme des travaux d'exploitation sylvicoles proposé par l'ONF pour l'année 2017.
La recette prévisionnelle des coupes de la forêt communale est de 9 642 €.

Frais de mission d'un élu local

Le CM a donné un ordre de mission permanent au 1er adjoint pour tous ses déplacements liés à son activité à la mairie, plus particulièrement pour les réunions passées à Metz en sa qualité d'administrateur de Matec.

Acquisition de terrains

Bientôt propriétaire de 37 hectares en zone humide (près de 270 parcelles), à la suite de 19 opérations d'acquisition foncière, la commune poursuit son action d'achat de terrains dans le marais de la Heide.
Une parcelle supplémentaire, cadastrée en section 12 (contenance : 8,83 ares) et deux parcelles en section 18 (1,74 + 3,85 ares) sont concernées par cette 20e opération d'acquisition. Coût total : 461,44 € (tarif France Domaine : 32 € l'are), subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse à hauteur de 80 %.

Rapport administratif 2015 du SIE

Le rapport administratif sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat intercommunal des Eaux (SIE) de Varsberg / Ham-sous-Vasberg a été présenté par le vice-président de cette structure intercommunale.

Enquête publique

Une enquête publique a été ouverte, du 5 septembre au 10 octobre 2016, dans le cadre d'une demande d'autorisation et de déclaration d'intérêt publique déposée par le SIAGBA (Syndicat d'aménagement et de gestion de la Bisten et de ses affluents) pour réaliser des travaux de renaturation et de lutte contre les inondations des cours d'eau du bassin versant de la Bisten dans les communes de Berviller, Bisten, Boucheporn, Creutzwald, Dalem, Diesen, Falck, Guerting, Ham-sous-varsberg, Hargarten, Merten, Porcelette, Rémering, Varsberg et Villing. les interventions sur Ham concerneront essentiellement le franchissement du ruisseau de Guerting au niveau de la buse près de l'école des Genêts, les défrichements de plantes invasives et la plantation de bosquets dans les lits ou sur les rives du Bruchbach et de la Bisten. La participation de la commune au SIAGBA s'élève à 4 € par habitant, soit 11 460 € par an. "Encore une dépense supplémentaire pour la commune !", a indiqué le maire. Le conseil municipal a donné un avis favorable.

Motion sur la centrale Émile Huchet

Le Gouvernement a annoncé la mise en place d'un prix plancher de carbone sur l'électricité et a évoqué le risque de fermeture de la centrale de Cattenom. L'instauration de ces mesures aura des conséquences graves pour notre région. Rien que pour Carling, l'arrêt anticipé du groupe de 600 MW entraînera les suppressions de 80 emplois. Le conseil municipal de Ham exprime formellement son opposition aux mesures de rehaussement d'un prix plancher du carbone. Il demande à l'État de renoncer également à fermer la centrale de Cattenom qui participe à l'indépendance énergétique de notre pays.

Divers

Le projet de construction d'un lotissement communal "Lorraine" (16 lots, dont une macro parcelle), gelé par le risque de remontée des nappes, a finalement été relancé. Les premières préventes devraient se réaliser au printemps 2017.

Conseil Municipal du 6 décembre

Nouveau conseiller municipal

Suite à la démission d'une conseillère municipale pour des raisons de santé, Raymond Tridémy a été installé 23ème conseiller municipal.

Raymond Tridémy, nouveau conseiller municipal en remplacement de Valérie Freytag qui a démissionné pour raison de santé. Raymond Tridémy habite 1 impasse Claude Debussy et est Major de police à la retraite.

Réhabilitation du service technique - Tranche 2

Les dispositifs d'aide du Conseil départemental (AMITER) et de l'État (DETR) seront sollicités par la commune pour financer les travaux de réhabilitation du service technique (tranche 2). Le projet concerne le bâtiment 2 situé en bordure de la rue de Creutzwald. « Tout sera mis à neuf, du sol au plafond », indique le maire. « Le toit, le bardage, l'électricité, le chauffage, les menuiseries, l'isolation, le carrelage ; même la voirie autour du site et le système de fermeture du portail d'entrée du complexe ». Ce local accueillera le bureau du chef d'équipe, le réfectoire, les sanitaires. Les espaces de stockage et de rangement de matériels seront augmentés grâce à la construction d'un hall supplémentaire. Coût estimatif de l'ensemble des travaux (avec mobiliers, honoraires et frais d'études) : 395 350 € HT. Subventions attendues : 40 % du CG et 20 % de l'État.

Création de chemins de randonnée

La CCW a demandé au Conseil départemental d'inscrire au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée sept chemins de randonnée. L'un d'entre eux concerne exclusivement la commune de Ham. Son intérêt touristique et écologique (grâce à son passage dans le Marais de la Heide, dans le centre bourg et devant la grotte « double face ») lui a valu l'obtention d'un label départemental. Avantage : une signalétique et un balisage spécifiques seront mis en place par le département. Inauguration prévue fin 2017.

Sécurité routière

La commune compte 7 entrées / sorties d'agglomération ; les limitations de vitesse n'y sont pas toujours respectées. Pour sensibiliser les conducteurs, il a été décidé d'acquérir 2 radars pédagogiques supplémentaires. Cet investissement, estimé à 4 062 € HT, est éligible à un financement du Conseil général dans le cadre des amandes de police à hauteur de 30 %.

Location d'un terrain à une entreprise

Victime de son succès, l'entreprise Oliv'Center est à l'étroit au 28 B rue de Boulay. La commune lui propose, à la location à raison de 1 000 € / an, une parcelle de 10 ares à proximité du site, pour aménager une seconde zone de vente de véhicules d'occasion qui sera sécurisée contre les vols. A la clé la création d'1 emploi.

Subventions

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer, aux associations, les subventions de fonctionnement suivantes : association cynophile de Ham 340 €, Union Nationale des Parachutistes section Ham 330 €, Moto Club Les Gueules Noires 255 €, association Sportive du Gymnase Ham (dont Tennis club) 1 140 €, Football Club de Ham 1 845 € (sous réserve), Chorale Sainte Cécile 260 €, Anciens combattants de Ham 135 €, Club Les Joyeuses Rencontres 305 €, Club d'Épargne Les Genêts 150 €, Société des Mineurs et Travailleurs 340 €, Cercle Arts Martiaux 510 €, association Les Amis de Lussac 585 €, Supporter Club de Metz Ham et région Warndt 100 €, L'Atelier des artistes 145 €, Ham'Usez-vous 210 €, Amicale des Parents d'Élèves des Genêts 60 €, association Slovène Nanos 97 €, Association Budokay (judo) 155 €. Par ailleurs, 452 € ont été accordés à l'ASBH (activités estivales), 610 € à l'USEP (école des Genêts), 100 € au Secours populaire, 100 € aux Restaurants du cœur et 70 € à la Ligue contre le cancer.

Nouvelle association

L'association « A l'Ère libre », fraîchement créée et présidée par David Gapski, va signer une convention avec la municipalité, pour la mise à disposition du local associatif quelques heures par semaine. «A l'Ère libre» a pour objectif principal de favoriser des liens entre les familles et les enfants pratiquant l'Instruction à domicile.

Rapport CCW

Le rapport administratif de l'exercice 2015 a été présenté par le vice-président de la CCW.

Fourrière

Pour lutter contre les « voitures ventouses », la convention établie l'an dernier avec un garage de la région a été renouvelée.

Acquisition de terrains

Dans le cadre de la valorisation de son patrimoine naturel, la commune a décidé d'acquérir une parcelle boisée de 10,30 ares en section 7 (Neugeland) et 2 parcelles dans les prés de 9,73 et 9,12 ares en section 17 (à proximité de l'étang de l'Escherbruch).
Les trois terrains sont situés près du Marais de la Heide. Coût global de l'opération : 3 659,20 €.

Droit de fermage sur propriétés communales

La commune perçoit un droit de fermage annuel de 0,73 € l'are pour les 781 ares de terrains cultivés lui appartenant. 436 ares sont exploités par l'EARL du Granroupelstouden de Coume, 298 ares par la Ferme du Château de Ham-sous-Varsberg et 47 ares par la Ferme Esch de Coume. Total à percevoir : 570,13 €.

Divers

Jean-Marc Harter, secrétaire de mairie, va faire valoir ses droits à la retraite. Sébastien Metzger, 27 ans, a été sélectionné par une commission communale de recrutement parmi une vingtaine de candidats, pour lui succéder.

BLANCK et Fils
Chauffage - Sanitaire - Entretien
Fioul, bois, pompes à chaleur, solaire et gaz
62, rue de la Houve - 57550 Merten
Tél. : 03 87 93 19 26
blanck.et.fils@wanadoo.fr

Situation actuelle

Même problématique que les années précédentes avec la baisse des dotations et l'augmentation des charges.
En ce qui concerne les investissements, le programme de rénovation du chemin de vie, des trois parkings (Genêt, Anne Frank et cimetière), de la rue de la Gare, des trottoirs (rues de Diesen, des Prés, de Guerting), lancé en 2013, s'est achevé en novembre 2016.

Perspectives

- La rénovation du premier bâtiment du centre technique destiné au stockage de matériels et de véhicules est en cours d'achèvement.
- La rénovation du deuxième bâtiment destiné aux bureaux, sanitaires, réfectoire est programmée pour l'année 2017
- Les travaux de viabilisation du lotissement, stoppés temporairement du fait de la remontée de la nappe ont repris. Les parcelles devraient être mises en ventes fin du 1er semestre 2017
- Les travaux de ravalement et d'isolation du bâtiment de la mairie s'achèveront fin 2017.

Compte administratif 2015

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	379 760 €
Charges de personnel	423 205 €
Autres charges de gestion courante	87 228 €
Charges financières	19 087 €
Charges exceptionnelles	7 840 €
Dépenses de l'exercice	**917 120 €**

Dépenses d'investissement

Opérations d'équipement	481 538 €
Emprunts et dettes	64 482 €
Opérations patrimoniales	258 405 €
Dépenses de l'exercice	**804 425 €**

Recettes de fonctionnement

Atténuation de la charge	27 696 €
Ventes de produits	35 258 €
Impôts et taxes	465 557 €
Dotations, subventions, participations	428 244 €
Autres produits de gestion courante	70 820 €
Produits exceptionnels	12 412 €
Recettes de l'exercice	**1 039 987 €**
Excédent de fonctionnement	**122 867 €**

Recettes d'investissement

Subventions d'investissement	302 613 €
Emprunts	0 €
Dotations fonds et réserves	136 141 €
Affectation N-1	184 956 €
Excédent d'investissement reporté	95 956 €
Opérations patrimoniales	258 405 €
Recettes de l'exercice	**978 071 €**
Excédent d'investissement	**173 646 €**

Excédent global de l'exercice 2015 : 296 513,30 €

R.F.P.B.

QUALIBAT

Revêtements Façades / Peintures du Bâtiment
Peintures intérieures - Papier peint
Revêtement de sol - Isolation thermique
2, rue de la Liberté - 57450 THEDING
Tél. : 03 87 89 14 26 - E-mail : rfpb.rfpb@orange.fr

KNM
KAN NETTOYAGE MAINTENANCE
DEPUIS 10 ANS
Votre partenaire de qualité en propreté
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS
130, rue de la Gare
57150 Creutzwald
Tél. : 03 87 90 26 62 - Mobile : 06 83 94 71 69
kanr@free.fr

Budget primitif 2016

Dépenses de fonctionnement : 1 032 551 €

Charges à caractère général	418 500 €
Charges de personnel	433 062 €
Autres charges de gestion	106 997 €
Charges financières	22 762 €
Charges exceptionnelles	300 €
Virement à l'investissement	50 930 €

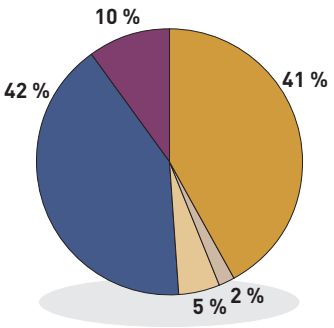

Dépenses d'investissement : 1 040 064 €

Opérations d'équipement	1 007 700 €
Remboursements d'emprunts	32 364 €

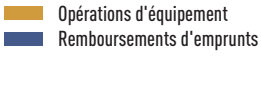

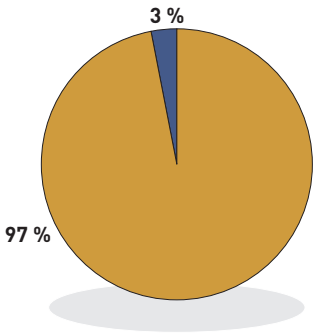

Recettes de fonctionnement : 1 032 551 €

Produits des services	55 299 €
Impôts et taxes	481 000€
Subventions et autres produits	488 752 €
Produits exceptionnels	7 500 €

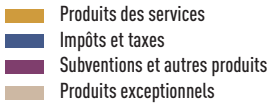

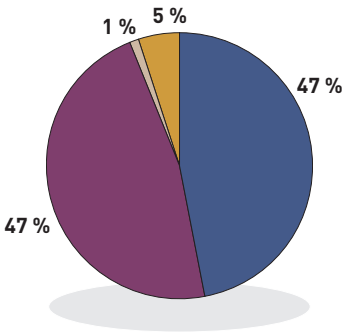

Recettes d'investissement : 1 040 064 €

Subventions d'investissement	533 272 €
Dotations, réserves, affectation N-1	234 867 €
Emprunt	47 348 €
Excédent d'investissement reporté	173 647 €
Virement de la section fonctionnement	50 930 €

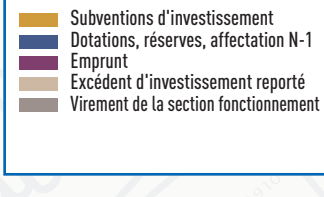

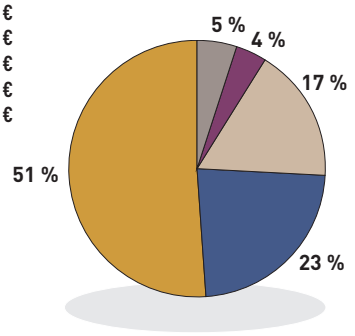

Budget annexe 2016 "Lotissement Lorraine"

Dépenses de fonctionnement : 657 837 €

Achats d'études, prestation de services	49 837 €
Achat de matériel, équipements et travaux	475 000 €
Virement à l'investissement	100 000 €
Charges financières	16 500 €
Opérations d'ordre	16 500 €

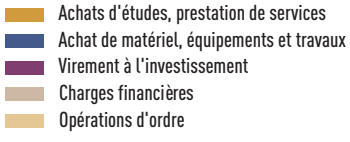

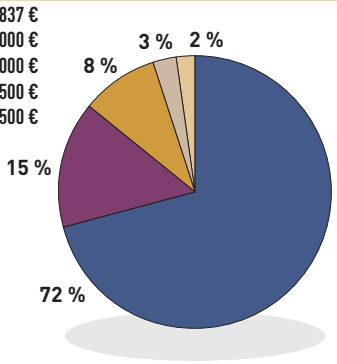

Dépenses d'investissement : 650 000 €

Emprunts et dettes	98 500 €
Déficit d'investissement reportés	10 163 €
Études et prestations de services	49 837 €
Travaux	470 000 €
Frais accessoires	21 500 €

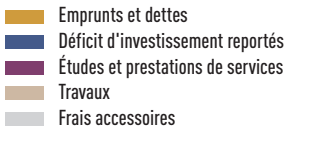

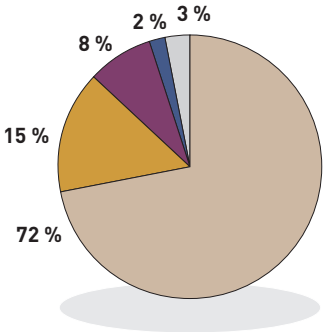

Recettes de fonctionnement : 657 837 €

Ventes de terrains aménagés	100 000 €
Variation des en cours de production de biens	541 337 €
Transferts de charges financieres	16 500 €

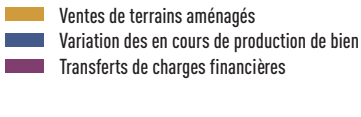

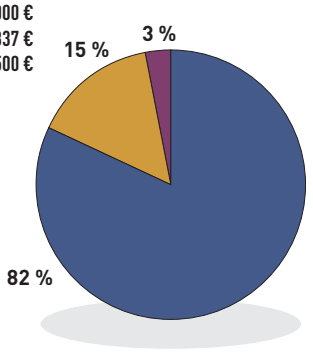

Recettes d'investissement : 650 000 €

Emprunt	550 000 €
Virement du fonctionnement	100 000 €

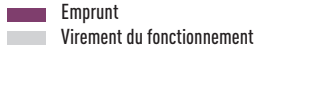

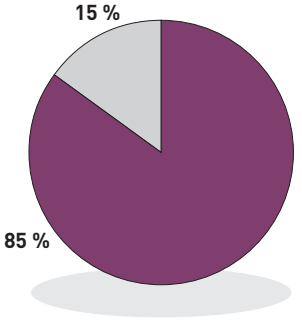

Fête des Aînés 2015

Un service au top et une très bonne organisation !

216 personnes ont répondu présents à l'invitation de la municipalité à la Fête des Aînés qui s'est déroulée le 15 novembre à Varsberg dans la Maison pour Tous mise gratuitement à disposition.
L'organisation, le service à table, la décoration, tout a été assuré par des bénévoles issus du conseil municipal et des commissions communales.
Une minute de silence a été observée en hommage aux victimes des attentats de Paris et à leurs familles.
Des navettes ont été fournies gratuitement par les ambulances Thierry de Ham. Les Aînés se sont dits très satisfaits de la prestation, argumentant par un "service au top", une "très bonne organisation" et "un excellent repas".

Les soirées théâtre organisées par "Ham'usez-vous" sont appréciées.

Février 2016 : Ham a accueilli la troupe Concordia

Octobre 2016 : le public est venu applaudir la pièce "Vendredi 13"

Remontée d'eau : le sous-préfet de Forbach visite la commune

Dans le cadre du risque de remontée de la nappe suite à l'arrêt de l'exploitation charbonnière, Michel Heuzé, sous-préfet de Forbach-Boulay, a été l'hôte de la commune de Ham-sous-Varsberg. Objectif : mieux mesurer l'impact de ce phénomène. À l'issue de la visite de la ville en navette et de la projection d'un diaporama en salle de réunion, le représentant de l'État a assuré au maire que l'État respectera ses engagements en prenant en charge les mesures compensatoires qui s'imposent dans les zones habitées sous lesquelles les Charbonnages ont extrait du charbon. Pour les autres, "il faudra voir au cas par cas" a-t-il ajouté. Par ailleurs, le projet de création d'un lotissement communal n'est pour l'instant pas compromis.
Une réunion avec les autres élus de l'ouest du bassin houiller est d'ores et déjà programmée.
Rien n'est figé : les études se poursuivent.

Bon succès du vide grenier d'avril

Le vide grenier organisé par l'association Nanos en avril a remporté un bon succès. L'absence in extremis de pluie a permis aux 80 exposants (458 m d'étals) de faire de bonnes affaires. Celui de septembre n'a malheureusement pas recueilli le même succès.

Sept porte-drapeaux à la cérémonie du 8 Mai

La cérémonie de commémoration de la victoire de la dernière guerre mondiale a une fois de plus été remarquable et bien organisée. Sept porte-drapeaux, une dizaine d'officiers et sous-officiers de réserve, les anciens combattants menés par leur président François Urbays, les membres de L'Union nationale des parachutistes locale en tenue sous la conduite de Jean-François Filler, les sapeurs-pompiers de Creutzwald (accompagnés de jeunes sapeurs pompiers), des membres de la société des mineurs et travailleurs en uniforme présidés par Alphonse Muller, les membres du Conseil municipal sous la conduite de Valentin Beck, des présidents d'associations et des citoyens se sont donnés rendez-vous devant le monument aux morts près de la mairie pour commémorer le 71e anniversaire de l'armistice de 1945 et le 61e anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu.
Parmi les personnalités on pouvait reconnaître : Joëlle Borowski représentant Mme le Député Paola Zanetti, Jean-Paul Dastillung et Ginette Magras conseillers départementaux, Gabriel Walkowiak maire de Diesen, l'adjudant Kocak représentant le Capitaine Glad commandant la compagnie autonome de Gendarmerie de Creutzwald.
La trompette et le tambour ont annoncé la levée des couleurs et l'allumage de la flamme. Le message de l'État a été lu par le maire et celui de l'Union des anciens combattants par Mme Carmagnani, une jeune habitante de la localité.
Le Maître de cérémonie Jean-François Filler et l'un de ses frères d'arme ont rappelé les phases importantes de la bataille de Diên Biên Phu du 7 mai 1954. Après un dépôt de gerbes par 3 écolières, les Anciens combattants, l'UNP et la municipalité, la Marseillaise a été chantée par toute l'assistance. La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur (offert par la commune) servi dans le parc de la mairie par les membres de la commission des fêtes et les membres du conseil municipal venus nombreux.

8e édition du Forum des métiers en uniformes : les jeunes plutôt intéressés

Le bilan du 8e forum des métiers en uniforme, organisé par la municipalité, en association avec la Mission locale, est positif.
En complément de la centaine de collégiens venue en groupe de trois classes de 3e, une trentaine de jeunes de la localité et des communes voisines (Creutzwald, Porcelette, Dalem, Folschviller ...) a rencontré les intervenants de la gendarmerie, de la police et des trois corps d'armée présents (Terre, Air et Mer).

On retiendra que l'armée de l'air, qui recrute 2300 personnes en 2016, propose elle-même de former ses futurs sous-officiers par le biais de son école d'enseignement technique de l'armée de l'air. Que l'armée de terre recrute 15000 personnes cette année et que la Marine recherche 3500 collaborateurs notamment en proposant aux jeunes de 16 ans d'intégrer son école des "mousses".

300 motards devant la mairie.

Le traditionnel Poker Run, organisé par le club de motos "Les Gueules noires", a remporté un franc succès. Le président hamois a eu la bonne idée de reporter la balade du 1er au 5 mai pour des raisons météorologiques. Plus de 300 motards (280 motos) ont participé à cette sortie de plus de 300 km avec une halte repas à Baccarat. Le soir venu, les motards se sont donné rendez-vous sur le parking de la mairie (équipé de toilettes et d'électricité) mis gracieusement à disposition par la municipalité. La rue du Ruisseau a été fermée à la circulation. Une partie des bénéfices a été versée à Salvatore Puma, malade du cancer, preuve que les motards ont grand cœur.

Fête de Quartier Chemin des Corbeaux

La fête des voisins du Chemin des Corbeaux ressemble à une fête de famille. Une toile de tente est dressée chaque année.

Amis de Lussac : énorme succès de la marche et de la fête champêtre

La fête champêtre organisée par les Amis de Lussac a remporté un succès sans pareil : plus de 200 marcheurs, et près de 300 convives à table au repas de midi. Parmi les marcheurs : Alma Becker, 92 ans.

Alma Becker - Après l'effort, le réconfort avec un verre de crémant

Intervention du GIGN à Ham

Le GIGN est intervenu dans un immeuble hamois dans la nuit du 22 au 23 août vers 4 heures du matin pour une perquisition administrative.
Alerté par le bruit des explosifs utilisés pour pénétrer le plus rapidement possible dans le logement, le maire était sur place. Un nouveau locataire suspecté de radicalisation, chez qui les forces de l'ordre n'ont trouvé qu'une arme 22 long rifle avec des cartouches, a été arrêté.

Fête des riverains au chemin de Riveling

Bravo à Yvette Albrecht du chemin de Riveling qui a organisé une fête des voisins dans son quartier au mois d'août en présence de Jean-Marc Lancelot adjoint au maire. Une belle et saine initiative à l'heure où il s'agit de s'entraider plus que jamais entre voisins.

Le Festival OSMOZ des Lutins festifs a plu au public

L'Abbé Wecker s'en va, l'Abbé Szuflita arrive

L'Abbé Alain Wecker (au milieu) a quitté la communauté de paroisses pour rejoindre Puttelange. L'Abbé Piotr Szuflita le remplace depuis le 11 septembre. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Fête foraine

La météo n'a pas été au rendez-vous cette année.

Nouveaux commerçants sur le marché

Le marché de Ham a accueilli deux nouveaux commerçants.

Les Hamoises ont du talent

À l'exposition de peintures, dessins et sculptures organisée à Creutzwald en octobre dans le cadre de la Semaine culturelle, le maire de Ham a remarqué les œuvres de quatre Hamoises, dont il a ramené les images. Félicitations à Marie-Thérèse SERRERO, Laura MIOSKOWSKI, Marie-Laure FABICK et plus particulièrement à Sylvie BARO, qui a remporté un 1er prix pour son tableau "Noé".

1 Sylvie BARO
2 Marie-Thérèse SERRERO
3 Laura MIOSKOWSKI
4 Marie-Laure FABICK

ENTREPRISE KUCUK

Tous travaux en bâtiment - Gros œuvre
Maçonnerie - Carrelage

Tél./Fax : 03 87 92 92 42
Mobile : 06 11 42 50 96
2, rue George Sand - 57730 Petit-Ebersviller
fikri.kucuk@neuf.fr

Drakkar : les Paras ont rendu hommage à leurs frères d'arme

Les membres de l'UNP de Ham (section Freddy Kopp) ont rendu un vibrant hommage à leurs 58 frères d'armes disparus en 1983 dans l'attentat de l'immeuble Drakkar au Liban. Seize porte-drapeaux (représentant autant de corporations) de tout l'Est-mosellan ont participé à la cérémonie rehaussée par des élus locaux.

CCW : Gaëlle Simon installée conseillère communautaire

Gaëlle Simon remplace Valérie Freytag qui a démissionné pour raison de santé. Gaëlle est mariée et mère de deux enfants.

500 personnes déguisées dans les rues de Ham

L'association " L'Atelier des artistes " a créé l'événement en novembre, associée à 2 autres associations (Revenge Paint Ball et Expression), avec Hamlloween. 500 enfants et adultes déguisés se sont inscrits au labyrinthe installé dans la forêt domaniale sur un terrain communal. La fête s'est achevée dans la salle socioculturelle où une animation attendait les enfants ainsi qu'une petite restauration.
Un succès remarquable !

Une cérémonie du 11 novembre exemplaire avec une Marseillaise chantée par 12 enfants

La cérémonie patriotique commémorant le 11 novembre 1918, a rassemblé une bonne soixantaine de personnes sur la place publique : 7 porte-drapeaux, plusieurs officiers et sous-officiers de réserve, des anciens combattants, les membres de L'Union nationale des parachutistes (section Ham) en tenue, des sapeurs-pompiers et un représentant de la gendarmerie de Creutzwald, des membres de la société des mineurs et travailleurs de Ham, des membres du Conseil municipal sous la conduite du maire, des élèves de l'école Anne Frank accompagnés de leurs professeurs et parents, des responsables d'associations, des habitants et anciens élus.
La manifestation a été rehaussée par la présence de Paola Zanetti, Députée, de Jean-Paul Dastillung vice-président du Conseil départemental, de André Boucher conseiller régional et de Ginette Magras conseillère départementale.
Au cours de la cérémonie, la Marseillaise a été chantée avec brio par une douzaine d'écoliers.
Un vin d'honneur a ensuite été servi en mairie par les membres bénévoles de la commission des fêtes.

Parmi les personnalités présentes autour du maire Valentin Beck : Paola Zanetti, députée, Jean-Paul Dastillung et Ginette Magras, conseillers départementaux, André Boucher conseiller régional.

La cérémonie hamoise attire de plus en plus de personnes des communes voisines.

Le cercle des Arts Martiaux de Ham a organisé un stage de self-défense

Nombreux étaient les participant(e)s à ce premier stage de Self-Défense organisé par le cercle des Arts Martiaux de Ham.

La section "Au Bonheur des d'Ham" de l'association Ham'usez-vous a exposé ses œuvres.

Repas des Aînés 2016 : "Tout était parfait"

La municipalité a accueilli 230 personnes au repas des Aînés. "Tout était parfait" selon les invités au sortir de la salle, précisant avoir passé "une extraordinaire après-midi aux côtés des élus", que le service à table était "rapide et convivial" et que l'animation musicale était "absolument fantastique".

Voir photo des Aînés page 48

St-Nicolas rend visite aux 235 écoliers de Ham

À l'école Anne Frank

À l'école les P'tits Loups

À l'école élémentaire des Genêts

À l'école maternelle des Genêts

Snack Service & Traiteur

Roger Wilhelm

37 rue de Ham - 57880 Ham-sous-Varsberg

Tél. : 06 80 10 16 69

CAMO EMPLOI

Votre métier est notre préoccupation,
travaillons ensemble !

CAMO EMPLOI
c'est 14 agences dans le Nord Est de la france :

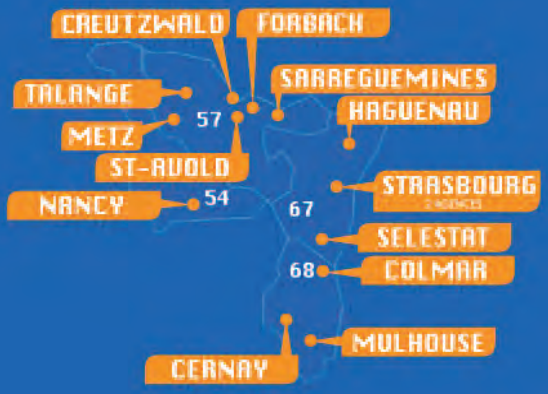

Toutes nos coordonnées et offres d'emploi sur :
www.camo-emploi.fr

4 Agences en Moselle-Est

Quai de l'Agora - **ST AVOLD**
03 87 91 12 00

9 r JB Dumaire - **SARREGUEMINES**
03 87 98 16 16

Rue Jean Monnet - **FORBACH**
03 87 85 25 51

7 Rue de Tours - **CREUTZWALD**
03 87 91 98 30

GEMO EMPLOI

Une enseigne du groupe
CAMO EMPLOI

GEMO EMPLOI
c'est 24 agences dans toute la france :

Votre métier est notre préoccupation,
travaillons ensemble !

Toutes nos coordonnées et offres d'emploi sur :
www.gemo-emploi.fr

Nichoirs et hôtels à insectes dans le marais

Le personnel du service technique a installé dans le marais trois nichoirs à oiseaux et deux hôtels à insectes de leur propre confection.

CCW : bientôt des chemins de randonnée intercommunaux

Les tracés des 7 boucles de chemins de randonnée sont fin prêts. Ils ont été étudiés de manière très précise sous la houlette de Martine Wagner avec l'aide d'agents de la CCW et de marcheurs expérimentés (comme Joseph Rondini et Henri Jager de Ham). Le département financera les cartes et une grande partie de la signalétique. La CCW complétera. L'une des trois principales boucles, d'intérêt plus général, concerne Ham-sous-Varsberg et son Marais de la Heide dont le point de départ se situera sur le parking entre les écoles Anne Frank et P'tits loups. Mis à part leur intérêt touristique, les 7 chemins de randonnée, totalisant 73 kilomètres de sentier, présentent l'avantage de relier les 5 communes de la CCW entre-elles. En attendant la partie administrative (délibérations notamment des communes), les travaux de mise en sécurité et l'élaboration de la carte, ces cheminements doux intercommunaux devraient être opérationnels d'ici la fin de l'année 2017.

Trop de verre dans les sacs Multiflux du Sydeme

On estime à 1200 tonnes le poids du verre retrouvé par le Sydeme tous les ans dans les sacs Multiflux. Alors que le verre est recyclable à 100 % et à l'infini. Alors qu'on peut produire 2500 bouteilles nouvelles avec une seule tonne de verre recyclé. La perte financière est estimée à 130 000 € / an.
Pour y remédier, le Sydeme a lancé une vaste campagne de communication pour inciter les citoyens à déposer les emballages en verre (bouteilles, bocaux, flacons de parfum, etc.) dans les containers mis à disposition dans les communes. Des adjoints au maire montrent l'exemple.

Jean-Marc Lancelot

Michel Amella

STORCK JB

Storck J.B.

Couverture, Zinguerie & Construction Bois,
Isolation des combles

1, rue St Flour - 57150 Creutzwald
Tél. 03 87 93 55 12 - Port. : 06 85 44 01 51
E-mail : storck@cegetel.net

RGE ECO artisan

www.storck-jb.fr

NICOLA
Depuis 1928
Textiles et Lingeries
Chaussures et pantoufles

TEXTILES : Gevana, Telamil, Hajo Mode - Nouveau : Jeans Anna Montana
LINGERIE JOUR & NUIT : Triumph, Sloggi homme et dame, Céleste, Mey, Pill, Gloria Baroni, Hajo Lingerie, Eminence, Achel, You 365
ET UNE LARGE GAMME DE CHAUSSURES ET PANTOUFLES :
Collection CONFORT et semelles amovibles : Remonte, Artika, Suave, La Vague, Romika, Soir et Matin...

23, rue Principale - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG Centre
Tél. : 03 87 93 02 05
- parking réservé à la clientèle devant le magasin -

La commune décroche un prix départemental à Metz !

Le 29 novembre à Metz, au siège du Conseil départemental, la commune a eu les encouragements du jury du concours « Je fleuris la Moselle » pour l'ensemble de son fleurissement. Le prix a été remis officiellement au maire de Ham par Jean-Paul Dastillung, vice-président représentant le territoire de Boulay, en présence d'Isabelle Rausch, vice-présidente déléguée au tourisme. Les membres du conseil municipal et du personnel communal dédicacent cette distinction à Stéphane Kopp, parti trop tôt.

Je fleuris Ham

La cérémonie consacrée à l'opération « Je fleuris Ham » a été reportée au début de l'année 2017 pour des raisons de planning.
La date n'a pas encore été arrêtée.

Déco de Pâques

TP STEINER
Travaux publics – Terrassements – Aménagements extérieurs
AMENAGEMENTS EXTERIEURS
TERRASSEMENTS
TRAVAUX PUBLICS
14 rue Poincaré
57150 CREUTZWALD
Tél. 03 87 82 01 92 / Fax. 03 87 90 24 97
contact@tpsteiner.fr / www.tpsteiner.fr

Du temps de
Chez LiLi
SNACK - PIZZA - PÂTES
45, rue de Porcelette - Ham sous Varsberg
Tél. 06 81 04 85 75 & 03 55 15 24 93
PIZZAS
midi et soir - Pâte et coulis faits maison

■ Rue de la Gare : les dévoiements moins chers que les plateaux surélevés

À Ham-sous-Varsberg on apprécie peu les plateaux surélevés, jugés coûteux et inconfortables. On préfère urbaniser les voiries. Ainsi, la rue de la gare (dont les enrobés de la chaussée et des trottoirs étaient fortement endommagés), ont fait l'objet de travaux de rénovation mais surtout de dévoiement sur 600 mètres de longueur afin d'inciter les conducteurs à mieux respecter la limitation de vitesse.
Une dizaine de places de parkings a été aménagée dans les chicanes.

La rue de la Gare modernisée

La commission de sécurité

■ Pour la sécurité des élèves et du personnel du collège

La commission de sécurité, animée par le SDIS, s'est réunie le 30 novembre au collège Bergpfad sous la présidence du maire de Ham. Toutes les attestations de contrôle des appareils sont passés au peigne fin. Certaines installations ont été visitées, comme les cuisines et le local chaudières, et un exercice d'évacuation a été lancé à l'improviste.

La commission communale de sécurité

■ VIGIPIRATE : Recommandations à l'attention des gestionnaires de lieux recevant du public et des organisateurs de manifestations recevant du public

VIGIPIRATE

RECOMMANDATIONS
à l'attention des gestionnaires de lieux recevant du public et des organisateurs de manifestations recevant du public

EDITION DU 29/09/16

VIGIPIRATE

Principes

- **Aucune mesure d'interdiction générale des manifestations recevant du public n'a été prise par la préfecture de la Vienne.**
- **La responsabilité de la mise en œuvre des mesures de sécurité incombe**
  - **au gestionnaire du lieu recevant du public**
  - **et à l'organisateur de la manifestation**
- **Il appartient aux gestionnaires et aux organisateurs de préciser aux forces de l'ordre (Gendarmerie, Police) et en lien avec le maire de la commune concernée**
  - **les mesures spécifiques qu'ils entendent mettre en œuvre pour assurer la sécurité de la manifestation**
  - **en fonction des caractéristiques des locaux ou lieux et de la manifestation**

Le numéro à composer pour joindre les forces de l'ordre est le 17

Recommandations

Les gestionnaires de lieux recevant du public et les organisateurs de manifestations sont invités à adopter les consignes suivantes :

mobilisation	renforcer la surveillance et le contrôle de la manifestation ou de l'évènement - en constituant un service d'ordre « interne » (équipe organisatrice, parents d'élèves, ...) - en recourant à des agents de sécurité privés
alerte	- avant la manifestation rappeler au service d'ordre les consignes à appliquer en cas de suspicion ou d'alerte - veiller à disposer d'un moyen sonore d'information rapide des participants (pour une évacuation en bon ordre)
contrôle des accès *	- réduire le nombre de points d'entrée dans les bâtiments ou les sites (autant que possible et selon la configuration des lieux) - renforcer le contrôle des accès aux établissements ↳ *les agents de sécurité ne peuvent réaliser qu'une inspection visuelle des sacs et colis ; ils ne peuvent les fouiller qu'avec le consentement des propriétaires*
contrôle des livraisons	- contrôler les entrées des personnels venant livrer des produits, équipements ou matériels et des entreprises intervenant dans l'établissement/sur le lieu de la manifestation - pendant la manifestation, éviter toute accumulation d'objets (cartons, palettes, sacs) à l'intérieur ou à proximité des bâtiments
évacuation en cas d'incendie	pour les établissements recevant du public : - laisser dégagées et non verrouillées les sorties de secours prescrites par la commission de sécurité incendie ***mais*** - veiller à ce qu'elles ne soient pas utilisées pour accéder sans contrôle dans le bâtiment
surveillance	- réaliser des rondes de surveillance des zones sensibles ou vulnérables - signaler tout objet présentant un caractère insolite et dont le propriétaire n'a pas pu être identifié localement - signaler tout agissement ou comportement manifestement anormal qui pourrait faire penser à la préparation d'un acte malveillant
vigilance de tous	- rappeler les consignes de vigilance ; cette attitude citoyenne a déjà permis de déjouer des tentatives d'actes de malveillance et d'attentats - rappeler les bons réflexes en cas d'acte malveillant armé

(*) cadre réglementaire de contrôle des accès

- les agents de sécurité privés ne peuvent réaliser qu'une inspection visuelle des sacs et colis
  ↳ *le refus de se soumettre à ce contrôle peut justifier l'interdiction d'accès au site ou/et l'appel aux forces de l'ordre*
- les agents de sécurité privés ne peuvent fouiller les sacs et bagages qu'avec le consentement des propriétaires
  ↳ *le refus de se soumettre à ce contrôle peut justifier l'interdiction d'accès au site ou/et l'appel aux forces de l'ordre*
- le contrôle d'identité ne peut être réalisé que par les officiers de police judiciaire ou sous leur contrôle par les agents de police judiciaire (police, gendarmerie ou douanes)

“AU CRÉDIT MUTUEL, VOTRE VOIX N’EST PAS PROPORTIONNELLE À VOTRE COMPTE EN BANQUE.”

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL DE LA VALLÉE DE LA BISTEN
8, RUE DE DIESEN – 57890 PORCELETTE
27 A, RUE DE LA GARE – 57880 HAM-SOUS-VARSBERG

0 820 820 416 Service 0,12 € / min + prix appel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,6 millions de clients-sociétaires.

Un nouveau plafond !

Les ouvriers du service technique ont entrepris (durant la période hivernale 2015-2016) la réfection du plafond d'une des salles techniques dans laquelle est entreposée la décoration de Noël et où sont réalisées les décos "fait main" de Pâques et de l'été. Au programme : isolation du faux plafond et éclairage plus économique. Cette pièce est utilisée par les ouvriers durant les travaux de réhabilitation des 2 bâtiments du service technique situés juste en face.

SIE : importante fuite d'eau près du cimetière

Une fuite sur une conduite principale d'eau potable s'est produite rue de Diesen près du cimetière. L'endroit précis où il a fallu décaisser n'a pas été facile à repérer en l'absence de plan. Finalement la réparation n'a occasionné que deux heures de coupure.

Attestations CACES

Une petite cérémonie de remise d'attestations de formation au CACES à des agents territoriaux ou agents en emploi Avenir de Diesen, Varsberg et Ham-sous-Varsberg s'est déroulée en mairie de Ham. La formation a eu lieu à Varsberg. Les récipiendaires : Emmanuel Peil, Yann Bendel, Adrien Bourrinet, Jean-Patrick Birgensler, Jacques Dohr et Emmanuel Weisse. Le CACES permet de conduire en toute sécurité des engins de chantier de catégorie 1 : tracteurs de moins de 50 CV ou petits engins de chantier mobile (mini pelle-compacteur, machine à peindre, etc.).

Réfection des abords des batiments communaux

Bravo au personnel du service technique pour la qualité des travaux réalisés aux abords des bâtiments communaux pour lutter contre l'humidité des murs, mais aussi pour sécuriser les déplacements des personnes.

Réhabilitation du service technique (tranche 1)

Les panneaux de chantier réglementaires

La rue de la Gare modernisée

La rue de la gare, dont le revêtement de la chaussée et des trottoirs était fortement endommagé, a fait l'objet de travaux de rénovation sur 600 mètres de longueur du 18 avril au 29 juillet 2016. Trois mois et demi de chantier.
Le tronçon concerné a fait l'objet de travaux de dévoiement. Astucieux : ces dévoiements, beaucoup plus économiques que les plateaux surélevés, incitent non seulement les conducteurs à mieux respecter la limitation de vitesse, mais ils ont permis aussi l'aménagement de places de parking dans les chicanes.
Un nouvel arrêt de bus avec quai surélevé homologué a été installé et une multitude de passages protégés, accessibles aux personnes malvoyantes ou à mobilité physique réduite, ont été aménagés dans son périmètre.

Les travaux (500 000 € HT) ont été subventionnés par le Conseil départemental à hauteur de 63 % dans le cadre du Pacte 57 II.
Le chantier a présenté l'opportunité d'enfouir un nouveau réseau d'eau potable (en remplacement du réseau vétuste datant des années 50) ; ces travaux ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat des eaux de Varsberg / Ham-sous-Varsberg.(voir travaux ci-dessous)
500 mètres de conduite en PVC de diamètre 140 (capable de supporter 160 bars de pression) ont été enfouis à une profondeur d'1,20 mètre.
Coût total pour le syndicat des Eaux de Varsberg / Ham-sous-Varsberg : 75 000 € HT.
Le syndicat d'assainissement (SMIASB) a également profité de ce chantier pour réaliser divers travaux.

Des travaux également rue de Guerting

Le Syndicat des Eaux de Varsberg et Ham-sous-Varsberg a remplacé plus de 900 mètres de conduite et les poteaux d'incendie rue de Guerting.

Mieux se souvenir des défunts... au Jardin du Souvenir

La municipalité a agrandi le cimetière en se dotant de columbariums supplémentaires. Les élus ont également remis aux normes le Jardin du Souvenir. Originalité : une colonne indiquant le nom des défunts a été installée. Afin qu'ils ne soient pas trop vite oubliés.

Stéphane Kopp nous a quittés

La commune en deuil après la disparition brutale de Stéphane Kopp, le chef du service technique.
Ham a perdu un agent de maîtrise principal idéalement compétent et organisé.
Ceux qui le connaissaient et le côtoyaient, ont perdu un ami, un être d'exception.

Repose en paix Stéphane !

Jacky Dohr, chef du service technique

Suite à la brutale et subite disparition de Stéphane Kopp, la commune a étudié une solution interne pour son remplacement à la tête du service technique.
Ainsi, Jacques Dohr, 59 ans, prendra cette responsabilité pour une période d'essai de 6 mois à compter de septembre.
En complément, les effectifs du service ont été renforcés par un jeune sans emploi recruté en contrat aidé le 1er décembre : Olivier Ritzinger de la localité.

Un nouveau lotissement "Lorraine " va être créé en 2017

Bientôt, 16 parcelles rue de Lorraine

TOP COULEUR
JCM AUTO & Utilitaire
Agent IVECO

Carrosserie - Peinture
Mécanique - Électricité
Montage GPL

123 AutoService

Tél. : 03 87 93 14 46
Fax: 03 87 90 23 17
topcouleur@live.fr
20 rue de Porcelette
57880 Ham-sous-Varsberg

Réhabilitation du service technique : la tranche 2 suivra

Après le désamiantage du bâtiment A - qui servira principalement de hall de stockage et de rangement - le toit sera remplacé, les pièces intérieures seront réagencées, les murs extérieurs et le toit seront isolés (bardage) et l'ensemble du bâtiment répondra aux normes en vigueur en matière d'environnement et de sécurité. Le coût est estimé à 125 000 €.

Subventions attendues : 49 000 € (Fonds de concours CCW) et 25 000 € (DETR). Quant au bâtiment B (tranche 2) - qui abritera les bureaux, les sanitaires et des locaux techniques – il sera réhabilité en 2017 pour un coût estimé 400 000 €.

Le maître d'ouvrage, l'assistant à maîtrise d'ouvrage, le maître d'œuvre, le coordinateur SPS et la représentante du Bureau d'études ont accueilli les cadres des 11 entreprises ayant remporté le marché de réhabilitation du service technique.

Réunion des présidents des 25 associations pour établir le planning 2017

À la traditionnelle réunion des associations et clubs, le maire et ses adjoints au complet ont salué l'engagement des associations "qui contribuent au dynamisme de Ham".
La plupart d'entre elles travaillent en partenariat étroit avec la municipalité (exemple fête de la musique) ; d'autres sont très créatives ("Ham'Usez-vous" avec un concert spécial Beatles et un salon du modélisme, et "L'Atelier des artistes" avec l'organisation de Hamlloween).
La municipalité regrette la dissolution des Lutins festifs ; ses membres se sont beaucoup investis durant plusieurs années. Ils ont décidé de "jeter l'éponge faute de combattants" et "par manque de réussite de leur dernier concert Osmoz".

Le maire a informé l'assistance des dernières recommandations Vigipirate ; puis il a commenté un diaporama des événements de l'année écoulée montrant l'implication des bénévoles.
Puis le calendrier des manifestations, a été façonné en direct sur grand écran au fur et à mesure des demandes. 2017 sera une année riche et variée avec des concerts, des pièces de théâtre, un salon du modélisme, 2 vide-greniers, de nombreux repas dansants, une soirée disco, un marché de Noël, Hamlloween, une marche associée à une grande fête champêtre et, événement de l'année, la venue d'un bus complet de Lussacois dans la Vienne avec qui la commune est liée d'amitié.

Calendrier des manifestations 2017

JANVIER

Mercredi 11	AG Société des Mineurs et travailleurs	GS
Samedi 28 et Dimanche 29	Réunion Club canin	GS
Dimanche 29	Théâtre avec Ham'usez-vous !	P

FÉVRIER

Dimanche 5	AG Moto Club Gueules noires	PS
Dimanche 12	Banquet Mineurs et travailleurs	GS
Samedi 18	Banquet Atelier des artistes	GS

MARS

Dimanche 5	Banquet Club épargne Genets	GS
Dimanche 19	Banquet Les Nanos	GS
Dimanche 26	Banquet Les Joyeuses rencontres	GS

AVRIL

Samedi 1	Banquet Ham'usez-vous	GS
Mercredi 19	Concours d'attelage Club canin	P
Dimanche 23	UNP Marche de Printemps	GS
Samedi 29	Concert Tara Losson - Ham'usez-vous	P
Dimanche 30	Nanos - Brocante	-

MAI

Lundi 1	Poker-Run Les Gueules Noires	-
Samedi 20	Théâtre avec Ham'usez-vous	-

JUIN

Samedi 3	RCC Tournoi Football	P
Dimanche 11	Ham'usez-vous - Expo et concours photos	G
Dimanche 18	Club canin - Concours Agility	P
Dimanche 18	Fête de l'école Parents d'élèves des Genêts	G

JUILLET

Samedi 1	Ham'usez-vous - Concert	M
Samedi 1	Démo - Cercle des arts martiaux de Ham	-
Dimanche 9	Banquet - Amis de Lussac	M

AOÛT

Samedi 15	Banquet - Amis de Lussac	GS

SEPTEMBRE

Samedi 2	Calendrier Club canin	PS
Dimanche 3	Brocante Nanos	M
Samedi 9	Banquet RCC	GS
Dimanche 17	Ham'usez-vous - Modélisme	G
Dimanche 17	Banquet Mineurs et travailleurs	GS

OCTOBRE

Samedi 7	Théâtre avec Ham'usez-vous !	P
Dimanche 8	Banquet Conseil de fabrique	-
Dimanche 22	Drakkar UNP	GS et P
Jeudi 26	AG - Amis de Lussac	GS
Samedi 28	Hamloween L'Atelier des Artistes	GS

NOVEMBRE

Samedi 4	AG Chorale Sainte Cécile	P
Dimanche 12	Fête des Aînés	P
Dimanche 19	Banquet Club des Ainés Les Joyeuses Rencontres	GS
Dimanche 25	Marché de Noël Amicale des Parents d'élèves Les Genets	GS

DÉCEMBRE

Dimanche 3	Banquet Mineurs et travailleurs	GS
Dimanche 3	Moto Club Gueules noires-Toyrun	P
Dimanche 10	MAM - Bourse aux jouets	GS
Jeudi 14	AG Les Nanos	GS
Samedi 16 et Dimanche 17	Arbre de Noël RCC	GS

Légende : **PS** petite salle des associations - **GS** grande salle - **M** mairie - **P** privé - **G** gymnase

Liste des 25 associations hamoises en activité

NOM DE L'ASSOCIATION	PRÉSIDENT	N° TÉLÉPHONE
À l'Ère libre alerelibre@icloud.com	David Gapski	06 85 17 24 98
Amicale des Amis de Lussac peclipse@orange.fr	Raymond Sikorski	06 07 68 50 02
Amicale des Anciens Élèves Ham cité	Horst Lafontaine	03 87 93 18 25
Amicale des parents d'élèves de l'école des Genêts	Clémence Audrey Steyer	06 01 83 72 03
Anciens Combattants	François Urbays	03 87 93 57 77
Arts martiaux de Ham M. Gietzen - 6, route de Lauterbach - 57150 Creutzwald	Matthieu Gietzen	06 22 57 74 81
Association Christ Roi	Francine Jacques	03 87 82 31 72
Association sportive du Gymnase de Ham	Luc Garber	06 36 86 81 71
Association Seniors (cité Maroc	Janine Peiffer	03 87 93 21 77
Au bonheur des tous p'tits	Sabrina Tcheir	06 76 19 39 22
Budo-Kaï	Patrick Bruck	07 78 14 71 14
Chorale Sainte-Cécile	Pascal Fétique	03 87 93 18 35
Club Canin www.clubcanin-hamssvarsberg.wifeo.com - michel.lequime@orange.fr	Michel Lequime	06 30 78 36 09
Club d'épargne Les Genêts	Roland Biette	03 87 93 44 04
Club des Aînés Les Joyeuses Rencontres	Claudette Mittelberger	03 87 93 50 07
Club des Motards mc_gueules_noires@hotmail.fr	Goacchino Alessi	06 84 78 05 54
FC Ham	Ozkan Usta	06 45 20 96 75
Ham'usez-vous hamusezvous@gmail.com	Denis Carmagnani	06 11 80 30 24
L'atelier des Artistes	Marie-Pierre Holzritter	03 87 90 04 87
Slovène Nanos	Joseph Veluscek	03 87 93 16 87
Société des Mineurs et Travailleurs	Alphonse Muller	03 87 93 41 38
Supporter club de Ham et de la région du Warndt	Jean-Claude Dohr	06 26 96 47 39
Tennis-club luc.garber@orange.fr	Luc Garber	06 36 36 81 71
U.S.E.P	Thomas Metzinger	03 87 90 15 81
Union Nationale des Parachutistes	Jean-François Filler	06 36 52 37 54

**LES BÉNÉVOLES OFFRENT GRATUITEMENT LEUR TEMPS,
LEUR ÉNERGIE ET TOUS LES FRAIS QUE CELA IMPLIQUE.
EN AUCUN CAS ILS NE SONT INDEMNISÉS ET AUCUN AVANTAGE LEUR EST OFFERT.
LEURS SEULS SALAIRES SONT VOTRE RESPECT, VOTRE RECONNAISSANCE ET VOS REMERCIEMENTS.**

Cercle des Arts Martiaux de Ham

La nouvelle association "À l'Ère libre" a été présentée au maire et à ses adjoints en fin d'année

Amicale des anciens élèves de Ham Cité

L'atelier des artistes Hamlloween

Chorale Sainte-Cécile

Club canin

Ham'usez-vous

Club Les Joyeuses rencontres

Au plaisir des tout p'tits (Maison d'Assistance Maternelle)

Société des Mineurs et Travailleurs

Moto Club Les Gueules Noires

Nanos

Racing Club de Creutzwald (vétérans)

Supporters Club du FC Metz de Ham et du Warndt

YOGA

Les Amis de Lussac

ÉLECTRICITÉ LAUER S.A R.L.

- Électricité Générale
- Éclairage Public
- Dépannage

Tél. : 03 87 93 16 39
Portable : 06 85 10 02 79

22, Rue de la Croix - 57550 MERTEN

Vie scolaire

La commune accueille 601 élèves répartis comme suit : 235 élèves en Maternelle, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 et 366 élèves au collège.

■ École élémentaire des Genêts (84 élèves)

Directeur : Frédéric BECKER et Jennifer GASPAR 22 CM1 - CM2
Michel SCHOUMACHER 22 CE2 - CM1
Anne BRUNNER 19 CE1 - CE2
Stéphanie DIZIN 21 CP - CE1
Mme Anaïs Stefane, AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire administrative)

Agent communal : Nadia WURTZ

■ École maternelle des Genêts (54 enfants)

Directrice : Emmanuelle LEININGER 16 PS – 10 GS
Virginie ORDENER 13 MS et 15 GS

Agents communaux : Douda Achacha (en remplacement provisoire de Jocelyne RHIM), Eve NIMESKERN et Nadia WURTZ

■ École élémentaire Anne FRANK (68 élèves)

Directrice : Valérie SCIVOLI 9 CP – 12 CE1
Sonia FLEURETTE MULLER 21 CE2
Laetitia PEREZ 9 CM1 et 17 CM2
Magali JAGER CE1/CE2 les lundis et CM1/CM2 les jeudis

Mme Anaïs Stefane, AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire administrative)

■ École maternelle Les P'Tits Loups (29 enfants)

Directrice : Audrey AGISSON 8 PS, 9 MS, 12 GS
Agent communal : Jessica DOHR

■ Collège Bergpfad (366 collégiens)

Principal : M. Philippe PEROTTO
Principal adjoint : M. Sâd BENKASSEM
Gestionnaire Mme Anne CULETTO
Secrétaire : Mme Liliane MICHEL

30 professeurs, 10 personnels de service, 5 assistants d'éducation, 1 infirmière, 1 conseillère d'orientation, 2 AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire)
Effectif : 366 élèves dont 256 demi-pensionnaires, répartis de la manière suivante :
- 4 classes de 6e soit 94 élèves
- 4 classes de 5e soit 90 élèves
- 3 classes de 4e soit 87 élèves
- 4 classes de 3e soit 95 élèves

601 enfants étudient à Ham en 2016

■ Stagiaire paysagiste

La commune aide comme elle peut les jeunes. Ainsi elle accueille périodiquement des stagiaires comme Arthur Magrat, 15 ans, qui a passé une semaine aux espaces verts ; il souhaite devenir paysagiste.

■ Ça jardine à l'école Anne Frank

À l'école Anne Frank, matinée pédagogique ce lundi 2 mai orientée vers le jardinage à l'école. Les ouvriers du service technique ont installé des bacs et libéré des espaces pour cultiver fruits, légumes et fleurs dans la cour de l'école.
Les enfants vont participer au concours départemental de "fleurissement de la Moselle". Belle opération ! C'est sain, pas cher ; et ça peut rapporter gros. Belle collaboration entre les enfants, les parents, les enseignants, l'IME des Genêts de Creutzwald, et la municipalité de Ham.

■ Enseignants / Parents d'élèves aux Genêts / Commune

Le maire et l'adjoint chargé des écoles participent régulièrement aux conseils d'écoles.

Fête du groupe scolaire des Genêts

USEP

Les rencontres de l'Usep se sont déroulées à Ham où ont concouru quelque 200 écoliers de Porcelette, Diesen, Varsberg, Guerting et Ham-Genêts sous un soleil éclatant.
C'est Diesen qui a remporté le challenge cette année. Félicitations !

Une mallette de 1er secours et des Talkies-Walkies pour les 4 écoles

Pour la sécurité des quelque 240 enfants scolarisés dans la localité, la municipalité a doté ses 4 écoles d'un kit de 1er secours (aux nouvelles normes en vigueur) et d'un set de Talkies-Walkies. Ceci pour répondre à la nouvelle réglementation dans le cadre du "Plan particulier de mise en sécurité face aux risques majeurs" mis en place tout récemment par le gouvernement.

Ham : la fibre optique dans toutes les écoles

À Ham, les élus ont fait installer la fibre optique (très haut débit) dans les 2 écoles maternelles, dans les 2 écoles élémentaires et au périscolaire.
Ce qui permet aux ordinateurs, avec 100 Mb/s, d'être 10 fois plus rapides. De plus, la commune fait une économie de 1000 € d'abonnement par an.
Merci à Warndt Fibre, la structure intercommunale qui a permis le déploiement de ce réseau FTTH de la communauté de communes du Warndt.

Remise des diplômes

Au Collège Bergpfad, le maire Valentin Beck a représenté Jean-Paul Dastillung, vice-président du Conseil départemental, pour remettre, dans un esprit républicain, les brevets des Collèges aux élèves devant leurs parents, des professeurs, le principal et son adjoint, un président de parents d'élèves, les maires de Diesen et de Bisten et de nombreux adjoints au maire.

Cette année la moisson de diplômes du Brevet des collèges a été arrosée de nombreuses mentions.

Ham : petite ville généreuse

Les membres du Centre communal d'action sociale de Ham

Composé d'une vingtaine de bénévoles de la commune (issus du conseil municipal, et de la commission Affaires culturelles, sociales et sportives), le Réseau d'entraide sociale (RES) de Ham-sous-Varsberg vient en aide – bénévolement – aux habitants rencontrant des difficultés de la vie courante, en raison de leur âge et de leur état de santé.
Ses membres viennent en aide pour les gestes courants, quotidiens : faire les courses, accrocher le linge, entretenir le lien social, remplir un document administratif, veiller sur une personne handicapée durant l'absence d'un parent, décrocher des rideaux, dépanner en cas de problème soudain, tenir une conversation au téléphone.
Le RES est complémentaire au CCAS (Centre communal d'action sociale) qui consacre chaque année près de 5000 € aux personnes traversant des difficultés notamment d'ordre financier (bons alimentaires, colis de Noël).
Par ailleurs, la boucle est bouclée avec le ramassage de jouets, une opération menée chaque année par le moto club "Les Gueules noires". Déguisés en Pères Noël, les motards sillonnent – par tous temps - tous les quartiers de la ville au mois de décembre pour recueillir des jouets pour des enfants défavorisés.
En 2016, le contenu d'une fourgonnette et demi de jouets a été livré au Secours catholique.
Enfin, la municipalité - avec l'aide de plusieurs associations locales - a participé à l'opération nationale "Les brioches de l'amitié" au mois d'octobre. Les Hamois ont été généreux puisque la vente des brioches a permis de remettre 1291,16€ à l'Association familiale d'aide à l'enfance inadaptée pour financer de nouveaux locaux à Saint-Avold et à Altviller.
La commune accorde également des subventions au FDAJ (Fonds départemental d'aide aux jeunes de moins de 25 ans en difficulté), au Secours populaire, à l'association Espoir des sclérosés en plaques de Moselle Est, à l'ASBH (centre de vacances cité Maroc), aux Restaurants du cœur, à la Ligue contre le cancer et l'Association familiale d'aide à domicile.
Elle contribue aussi, par son adhésion à la CCW, à l'aide fournie aux jeunes sans emploi du territoire intercommunal, à travers la Mission locale (2 permanences hebdomadaires dans la commune) et le chantier d'insertion de l'ASBH.

Un don de 362 € pour Salvatore Puma

Au nom de la municipalité, le maire et ses adjoints ont remis la somme de 362 € (résultat d'une collecte en mairie) à Salvatore Puma pour participer au financement de ses soins pour lutter contre le cancer. Les élus ont salué la détermination du couple qui se bat avec beaucoup de courage.

Visite dans les squares Lussac et Canada

La commune de Ham dispose de 130 logements sociaux dont 107 sont gérés par Néolia. Le maire et deux de ses adjoints sont allés sur le terrain (squares Lussac et Canada) à la rencontre des habitants, pour dialoguer avec eux et pour mieux comprendre la problématique soulevée des poubelles et du stationnement gênant. Ils étaient accompagnés de dirigeants de Néolia : Jean-Pierre Raynaud (directeur général), Jérôme Dal Borgo, (directeur de la gestion locative) et Loïc Moroni (responsable d'agence). Un examen plus approfondi de la situation pourrait être entrepris pour remédier aux dysfonctionnements.

Boost Âge a recruté 2 emplois civiques pour agir sur le territoire de la CCW

Deux jeunes femmes ont été recrutées en service civique - dans le cadre de Boost Âge - pour aller à la rencontre des personnes âgées, isolées et en difficulté : Madisson Luther et Mélissa Winter. La Hamoise Jocelyne Schneider, membre du CCAS, fait partie du comité de pilotage et le conseiller municipal François Scherer est référent.

Tarifs des prestations communales

- **Occupation du funérarium** :
  gratuité pour les Hamois, **120** € pour les familles extérieures.
- **Concession cimetière** :
  demi-tombe : **100** €, tombe simple :**150** €,
  tombe double : **220** €.
- **Monument au columbarium** :
  1200 € + **100** € pour la concession du terrain.
- **Jardin du Souvenir** : forfait :**25** €
- **Droit de place pour un camion à des fins commerciales** : **50** €.

- **Droit de place pour un camion snack** :
  52 € pour une fois par semaine, **350** € pour l'année entière.
- **Droit de place pour cirque, sur parking du cimetière** :
  50 € par jour.

- **Location salle socioculturelle pour le week-end** :
  Hamois : **250** €, personnes extérieures : **400** €.
- **Location salle socioculturelle pour un jour de semaine** :
  Hamois : **135** €, personnes extérieures : **210** €.

- **Vin d'honneur avec verres, (hors week-end)** :
  Hamois : **70** €, personnes extérieures : **130** €.
- **Réunion avec verres et vaisselle** :
  Hamois : **80** €, personnes extérieures : **140** €.
- **Réunion sans verres ni vaisselle** :
  Hamois : **60** €, personnes extérieures : **90** €.
- **Assemblées générales associations Hamoises** :
  gratuit.
- **Assemblées générales associations extérieures** : **90** €.
- **Soirée banquet, (deux fois par an)** :
  association Hamoise : **100** €, association extérieure : **400** €.
- **Location salle à des fins commerciales** :
  Pour 1 jour : Hamois : **190** €
  Personnes extérieures :**210** €
  Pour 2 jours : Hamois : **360** €
  Personnes extérieures :**400** €

- **Location du camion (déchets verts)** : **35** €
  (limité à 3 voyages par jour).

Wirrig Gestion
SNPI
Gestion Locative – Transactions
Syndic de Copropriété
Gérante : Vanessa Rayer
133, rue de Ham - 57880 Ham-sous-Varsberg
Tél. : 03 87 93 15 16 - Fax : 03 87 93 15 17
Mobile : 06 10 76 67 20 - wirrig.gestion@wanadoo.fr
Retrouvez nos annonces immobilières sur :
www.immo-lorraine-wirrig-gestion.fr

SHOP COIFFURE
COSMETIC ○ HAIR ○ NAILS ○ MAKE UP
SHOP
La Beauté pour Tous
107 Rue de Creutzwald
57880 Ham-sous-Varsberg
Téléphone : 03 87 93 14 30

Grand Père, tu nous expliques le Ban Saint-Jean ?

Le Ban St Jean - 1966 - Photo Joseph RONDINI

Le Ban Saint-Jean ou "Johannis-Bannberg" comme disait ma maman, est un camp militaire qui a été construit en même temps que la Ligne Maginot pour loger les troupes et leurs familles.

Le Ban Saint-Jean est situé entre Boucheporn et Boulay, il surplombe Niedervisse mais se trouve sur la commune de Denting. De l'église de Ham jusqu'au centre du Ban Saint-Jean il y a un peu moins de 7 km à vol d'oiseau, si on prend la route par Varsberg, Bisten, Niedervisse puis sur la route Boucheporn – Boulay vers Momerstroff, il y a 12 km. (Il faut emprunter la route bordée de tilleuls).

Je suis né en 1943, en pleine deuxième guerre mondiale, au moment où mourraient de faim des prisonniers ukrainiens et russes au Ban Saint-Jean. L'histoire que je vous raconte à donc mon âge...

Ce camp servait à ce moment-là de lieu de transit des prisonniers. Certains étaient détachés pour travailler dans les mines de charbon de Creutzwald, ils n'avaient pas grand-chose à manger.

Plusieurs mineurs de Ham ou des alentours partageaient leur casse-croûte avec eux (bien que ce soit interdit). En remerciement, ils recevaient des petits objets de fabrication artisanale comme la bouteille avec une décoration en bois ou un panier tressé en fil métallique (voir photos).

Les mineurs de la Houve étaient logés à Creutzwald au dortoir de la cité Neuland et avaient une vie très difficile, 75 d'entre eux furent enterrés dans un cimetière en forêt près de la gare de Creutzwald avant que leurs corps ne soient déplacés à Haguenau (67).

Derrière Varsberg, dans le fond du lieu-dit "Fuchsloch" il y a une caverne creusée dans le grès, elle servait d'habitat aux soldats russes évadés et qui étaient nourris en cachette par des habitants.

C'est un endroit très pittoresque. À une centaine de mètres de là, il y a le lieu-dit "Baumbrücke" (pont d'arbre) des soldats allemands s'entraînaient à cet endroit, vers 1880, comme l'indique une inscription dans le grès.

Bien plus tard, dans le milieu des années cinquante, un ami de classe, est allé habiter au Ban Saint-Jean car son papa était militaire à la base aérienne de Metz Frescaty.

Après mon service militaire, j'ai commencé à faire de la photo en noir et blanc. Un jour je suis allé me promener au Ban Saint-Jean, c'était à la fin des années 60, les bâtiments commençaient déjà à se dégrader et quelle ne fut pas ma surprise de trouver un cimetière avec un monument portant l'inscription "ici reposent 22000 Ukrainiens victimes de la guerre 1939-1945"! C'est-à-dire deux fois plus que dans le grand cimetière militaire américain de Saint-Avold !! et je n'en avais jamais entendu parler !!!

En 1980 il a été décidé d'exhumer les corps et de les transférer dans la nécropole nationale russe à Noyers Saint-Martin dans l'Oise.
À cette occasion il n'y avait officiellement plus que 2879 corps! Et la stèle du cimetière a disparu !!

En 2000, il y eut un projet de construction d'une usine d'incinération de boues de stations d'épuration urbaine sur le site. Suite à des manifestations, il a été annulé. Ce fut le point de départ de la réhabilitation du site.

Une nouvelle stèle a été érigée en 2012.

Le Ban Saint-Jean expliqué par les Panneaux du Site

Panneau 1 :

En 1936, le camp du Ban Saint-Jean héberge le 146e RIF (Régiment d'Infanterie de Forteresse). Le casernement dispose d'installations modernes (cinéma, foyer, bar) pour évacuer l'ennui généré par une localisation très isolée. La cité des officiers et sous officiers installe les cadres dans de coquets pavillons au milieu des roses. La rose à la Ligne Maginot offre un dérivatif esthétique apprécié par ces "Hommes Bétons". Mais l'invasion de la France – après la drôle de guerre – impose la reddition et le dépôt des armes (Juin 1940). **La Wehrmacht s'installe au camp.**

Panneau 2 :

L'opération Barbarossa (22 juin 1941) propulse la Wehrmacht en Union Soviétique. Les Ukrainiens sont aux premières loges. Naïfs et candides, des centaines de milliers sont faits prisonniers.
L'extermination des "sous-hommes" slaves étant programmée, beaucoup sont éliminés sur place. Mais l'État-Major se ravise et les envoie ensuite en Moselle occupée pour les user jusqu'à la corde dans les mines de charbon et de fer. Ils transitent par le camp du Ban Saint-Jean qui devient une véritable plate-forme de triage où s'opèrent la sélection et l'affectation après l'établissement de leurs documents administratifs. Mais la durée du voyage, l'absence de nourriture, la promiscuité dans les wagons à bestiaux vont hypothéquer lourdement leurs chances de survie. D'autant plus qu'au Ban Saint-Jean sévissent la faim et les épidémies. Des milliers de victimes seront ensevelies dans les 204 fosses communes du site. Le camp a perdu sa vocation de "Cité-Jardin". Les épines des roses sont devenues des fils de fer barbelé, guérites et miradors peuvent cracher leur feu, même le château d'eau est sous surveillance. **Le décor de la déchéance est planté.**

Panneau 3 :

De l'automne 1941 à l'automne 1944, un seul leitmotiv : la faim. L'arrivée massive des prisonniers contrarie un approvisionnement aléatoire.
Les prisonniers dépérissent et disparaissent par milliers dans le charnier. Les plus chanceux travaillent dans les fermes des environs. Ils sont traités en êtres humains et alimentés normalement. Ils font du troc : - un objet-souvenir contre un bout de pain - pour "camarade du camp". La croix orthodoxe obsède ces artisans... Les plaques de matricule se dispersent dans le camp et refont surface aujourd'hui dans les champs voisins. Les Américains libèrent le camp le 27 novembre 1944. Environ 2000 prisonniers valides sont partis à pied vers le Reich, 1500 prisonniers grabataires traînent par là. **La fin du cauchemar.**

Panneau 4 :

La guerre est terminée. Quelques survivants ukrainiens et la communauté ukrainienne de l'Est de la France s'évertuent à médiatiser le charnier : une commission mixte -civiles et militaires – franco-soviétique – vient sur les lieux le 15 novembre 1945 pour assister à l'ouverture du charnier par des prisonniers de guerre allemands. Les quatre quotidiens régionaux affichent unanimement plus de 20000 victimes.
La communauté ukrainienne aménage à ses frais un cimetière décent et organise tous les ans une fête du souvenir. Les exhumations de 1979-1980 entraînent la disparition de l'ancien cimetière. L'oubli tisse sa toile jusqu'en l'an 2000 où un projet industriel décrié va rallumer la flamme du souvenir et galvaniser les énergies en vue d'une renaissance : la nouvelle stèle est inaugurée le 24 juin 2012. Sur place, le camp militaire français tente de revivre : présence d'abord d'un régiment léger, suivent des militaires affectés à la base aérienne de Frescaty remplacés par des transmetteurs en poste à Boulay. En 1962 des harkis y passent un hiver. La délocalisation du régiment de transmission vers Mützig (1982) sonne la fin de l'occupation militaire du camp. Les dernières familles déménagent en 1989. Les populations de l'ex URSS découvrent via internet l'existence du Ban Saint-Jean où leurs ancêtres ont péri. Certains viennent sur place faire leur deuil, la terre du charnier est intégrée à la terre des tombes familiales en Ukraine, Russie, Biélorussie etc. **La fusion s'opère, la mémoire vive a pris le relais.**

En Résumé : panneau à l'entrée du site :

Le Ban Saint-Jean s'inscrit dans la stratégie de la Ligne Maginot toute proche. Situé en retrait, ce camp de sûreté poursuit un double objectif : pourvoir en hommes frais les équipages des fortifications et recueillir les blessés en cas d'accrochages. Mais l'invasion de la France via la Belgique met la Ligne Maginot hors-jeu. L'annexion de la Moselle par le Reich remet ce site entre les mains de la Wehrmacht (juin 40).

Pendant quelques mois, des prisonniers de guerre français y séjourneront. Le sergent François Mitterrand s'en échappera, épaulé par des passeurs locaux.
À partir de l'automne 1941 jusqu'à l'automne 1944, selon les archives officielles françaises de Colmar, 300000 prisonniers soviétiques transiteront par ce camp. La revue "Études Soviétiques" (numéro de juillet – août 1974) mentionne le passage de 320000 prisonniers dans ce camp qui est devenu une annexe de Stalag XII F de Forbach.
Les conditions de survie sont précaires : l'absence de nourriture et de soins entraîne une mortalité très élevée. 204 fosses communes sont recensées. Les 4 journaux régionaux font état de plus de 20 000 victimes.
À partir de 1945, la communauté ukrainienne de l'Est de la France s'active pour créer autour du charnier un cimetière décent. Tous les ans, une cérémonie du souvenir est organisée. En 1979 et 1980, les corps sont exhumés et transférés vers une nécropole soviétique commune à Noyers Saint-Martin (Oise). 2879 corps sont exhumés.
De 1980 à 2000, le charnier du Ban Saint-Jean disparaît des esprits. En 2000, une usine d'incinération doit s'implanter sur le site. Une manifestation massive et la constitution d'un front du refus font barrage à cette perspective. Le projet et abandonné. Avec la création de l'AFU (Association franco-ukrainienne pour la réhabilitation du charnier du Ban Saint-Jean), l'exigence morale est réimplantée sur le site. Le 24 juin 2012, l'inauguration de la nouvelle stèle marque le début d'une nouvelle ère. **Le Ban Saint-Jean revit !**

L'entrée du site est interdite car c'est un terrain militaire, on peut le traverser lors de la marche organisée par l'AFU (habituellement en mai au départ de Niedervisse).
Un jour je vous y emmènerai, car je vais souvent me promener par là-bas.

En guise de conclusion, la dédicace que Gabriel Becker m'a faite en 2002 dans son 1er ouvrage : "Quand l'histoire s'est déroulée devant notre porte, il est précieux de mieux la connaître pour contribuer à son progrès"

Pour plus de renseignements il faut lire les ouvrages de Gabriel Becker secrétaire de l'AFU

- **"Le camp du Ban Saint-Jean (1941-1944) - Lumière sur une honte enf(o)uie"** paru aux éditions Fensch Vallée en 2001
- **"Camp du Ban Saint-Jean (Moselle) Le drame ukrainien en France (1941 – 1944) - Mementote"** paru aux éditions Léon Louis à Boulay en 2005
- **"Camp du Ban Saint-Jean Moselle - La Revie"** paru aux éditions Léon Louis à Boulay en 2010

Il y a également **les Cahiers des Pays de la Nied, bulletin de la SHAN (Société d'Histoire et d'Archéologie des Pays de la Nied)**

- N° 18 de 1992 les Camps de Boulay et du Ban Saint-Jean par Gérard Henigfeld
- N° 29 de 1998 Les camps de la faim : Ban Saint-Jean et Boulay par Paul Bajetti

Ou encore **le Cahier du Cercle d'Histoire Locale de Creutzwald N°3 2013 "Les prisonniers Russes"** de Pierre Reinert et enfin le site internet de l'AFU : **www.ban-saint-jean.fr**

L'histoire des "Holzkritz"

Au tout début du 20e siècle, Louis Emo, menuisier de son état, a érigé une croix en bois à l'entrée du chemin menant au Falckenberg (à la sortie de Ham en allant vers Guerting).

En 1997, vu sa vétusté, des bénévoles l'ont remplacée par une "Holzkritz 2" en chêne et sa sœur "Holzkritz 1" a été déplacée de quelques centaines de mètres .

En 2016, une maison, s'est construite à l'emplacement de la croix et cette croix est devenue gênante, elle fut donc enlevée.

Il faut être vigilant sur ce patrimoine culturel car de nombreux calvaires témoins de la foi de nos ancêtres ont disparu.

Joseph Rondini, amateur d'histoire locale, fait partie de ces gardiens. À cette occasion, il a été pleinement soutenu par la municipalité qui a même rénové et réinstallé la croix à quelques mètres de la première, les services techniques de la commune sont intervenus le 22 mars 2016.

Les deux sœurs se retrouvent donc maintenant côte à côte à 250 m de l'emplacement initial sur des propriétés privées, avec l'accord des propriétaires J. Rondini et R. Schmidt.

Vous pouvez aller leur rendre visite à pied car elles sont en bordure d'un chemin d'exploitation.

Voir également le Site internet de la commune de Ham-sous-Varsberg et l'article RL du 20 mars 2016 sur ce même site
http://www.hamsousvarsberg.fr/index.htm et
http://www.hamsousvarsberg.fr/presse/01_semestre_2016/mars/2016_03_20_croix.jpg

Page histoire réalisée par Joseph Rondini.

Avec Joseph, ce n'est pas un "calvaire" de sauver un calvaire !

Joseph Rondini, historien de Ham-sous-Varsberg, veille sur le patrimoine local. Lors d'une promenade au mois de février, il s'est aperçu de la disparition d'un calvaire rue de Guerting.
Après enquête, il est venu informer le maire et lui demander de l'aider à sauver cette "Holzkritz"
Après réflexion, la croix qu'un ancien menuisier avait installé à cet endroit il y a de nombreuses années par gratitude (car il a été épargné d'une tempête de neige) a été déplacé un peu plus loin, sur un chemin menant à Varsberg.
Et ce avec l'aide de la municipalité qui l'a restauré avant implantation.

NGE

MULLER TP SLD TP NGE GC SIORAT

DIRECTION RÉGIONALE ALSACE LORRAINE - Secteur Seingbouse
Parc d'Activités Nord - 57455 SEINGBOUSE
Tél : 03 87 72 38 48
www.nge.fr

TAXI
AMBULANCES THIERRY

03 87 93 01 60
HAM S/S VARSBERG - CREUTZWALD

TAXIS
HAM S/S VARSBERG - VARSBERG
BERVILLER EN MOSELLE - FALCK

Bon à savoir

	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	VALIDITÉ
Carte nationale d'identité	Mairie de Ham	- 1 copie de l'acte de naissance - 1 justificatif de domicile récent - 2 photos d'identité récentes *(conformes à la norme ISO/IEC 19794-5) - l'ancienne carte d'identité - éventuellement, certificat de nationalité française *Pour les mineurs, se renseigner en Mairie*	**Gratuit** (sauf pour un renouvellement en cas de perte ou de vol : timbre fiscal à 25 €)	15 ans (adultes) et 10 ans (mineurs)
Passeport	Mairie de Creutzwald	- la carte nationale d'identité - 1 copie intégrale de l'acte de naissance si CNI périmée - 1 justificatif de domicile datant de moins d'un an - 1 photo d'identité récente (*) - l'ancien passeport - 1 timbre fiscal - éventuellement, justificatif de nationalité française *Pour les mineurs, se renseigner en Mairie*	**Majeurs :** Timbre fiscal à 86 € **Mineurs :** Timbre fiscal à 17 € pour les moins de 15 ans et 42€ de 15 à 17 ans	10 ans
Extraits d'actes : - Naissance - Mariage - Décès	- Mairie du lieu de l'événement - Acte de décès également en Mairie du dernier domicile	1 enveloppe timbrée avec nom et adresse en cas de demande écrite. Y joindre une copie d'une pièce d'identité.	**Gratuit**	
Inscription listes électorales	Mairie de Ham	- carte d'identité ou passeport en cours de validité - 1 justificatif de domicile récent *avant le 31 décembre pour effet au 1er mars de l'année suivante*	**Gratuit**	

N.B. : les délais d'établissement d'une carte d'identité ou d'un passeport peuvent être longs (plusieurs semaines suivant le cas...) ; soyez prévoyants.
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site : service-public.fr, rubrique : Papiers - citoyenneté

Autres documents disponibles en Mairie

- Demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule - certificat de cession de véhicule
- Déclaration de perte de carte nationale d'identité ou de passeport

Autorisations d'urbanisme

1) Dossiers soumis à l'instruction de la CCW

Selon la nature de votre projet d'urbanisme, le type d'autorisation peut différer. Il existe 5 types d'autorisations : le permis de construire, le permis d'aménager, le permis de démolir, la déclaration préalable, le certificat d'urbanisme.
Pour savoir quel formulaire utiliser pour votre projet, vous pouvez vous renseigner en mairie ou consulter directement le site : **service -public.fr rubrique : logement, puis construction.**
Une notice explicative est disponible pour chaque type de formulaire.
Toute demande d'autorisation d'urbanisme est téléchargeable et peut être remplie en ligne sur ce site.
Le dossier ainsi constitué est à déposer en mairie pour instruction.
Ne pas omettre de budgéter LA TAXE D'AMÉNAGEMENT (TA)

2) Autorisation ne nécessitant pas l'instruction de la CCW

Une autorisation de travaux est à demander en mairie pour tous les autres cas ne nécessitant pas l'intervention de la CCW.
Exemple : Construction de murets, clôtures, ravalement de façades, travaux sur toitures etc...
Un dossier est à joindre avec la description des travaux envisagés, accompagné de photos et de plans

Remontée de nappe dans le bassin houiller

La commune étant impactée par la remontée de la nappe, un plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) est en cours d'élaboration. Dans l'attente de ce PPRI, des prescriptions recensées dans un Porter à Connaissance (PAC) sont à appliquer. Ce Porter à Connaissance est consultable en Mairie.

MAIRIE

3, rue du Ruisseau **Tél. : 03 87 29 86 90 - fax : 03 87 29 86 94**
maire-ham@fr.oleane.com - secretariat-ham@fr.oleane.com
Ouvertures : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, fermée le mercredi après-midi. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Personnel administratif : M. Jean-Marc HARTER, Mme Christine THIL, Mme Sylvie MESSAOUDI, M. Michaël Bayart
Permanence "Aide aux administrés" : chaque 2e samedi du mois à la mairie de 10h30 à 11h30.
Maladie Professionnelle et Micro-crédit : Jocelyne Schneider, tous les 1er mercredi du mois, de 9 à 11h00 en mairie de Ham.

Permanence du Maire
Lundi et jeudi de 17h à 18h

LA POSTE

10, rue de Ham **Tél. : 03 87 29 87 35 - 03 87 29 87 36**
Horaires d'ouverture des guichets : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, samedi et jeudi de 9h à 12h.

LA GENDARMERIE

18, Rue de Longeville - Creutzwald **Tél. 03 87 93 00 02**

MÉDECINS

Dr Gustave ROLLES **Tél. dom. : 03 87 93 27 21**
19, rue de Ham **Tél. cabinet : 03 87 93 43 61**
Consultations : mardi, jeudi et samedi de 8h à 12h, lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h.
Dr Aline FENDEL **Tél. cabinet : 03 87 90 17 78**
117, rue de Ham
Consultations : lundi, mercredi et vendredi sur RDV : de 8h à 9h et de 15h à 17h30. Libre de 9h à10h30. Mardi et jeudi sur RDV de 8h à 11h.
Samedi matin : consultation libre de 8h30 à 10h30.
Fermé le mardi, jeudi et samedi après-midi

CENTRE DE SANTÉ FILIERIS (ouvert à tous) 127 rue de Ham, regroupant les consultations :
Dr David Le QUANG **Tél. dom. : 03 87 90 15 32**
127, rue de Ham **Tél. cabinet : 03 87 93 12 43**
Consultations : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h, mercredi de 14h à 16h. Samedi de 8h à 11h : consultation de garde à Falck, 1, rue de la Gare ou Creutzwald, 66, rue de la Gare.
Dr Nathalie COURBION, médecin généraliste **Tél. : 03 87 93 05 62**

ainsi que des soins infirmiers en cabinet et à domicile réalisés
par **Mme FAUCONNIER** **Tél. : 03 87 81 47 65**

KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme Alexandra HILT **Tél. cabinet : 03 87 90 17 93**
12, rue de la Gare
Consultations : lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h

DENTISTE

Dr Peter SCHMIDT **Tél. : 03 87 82 24 78**
117, rue de Ham. Consultations : sur RDV le jeudi et samedi matin, de 15h à 19h le lundi, mercredi et vendredi. Mardi de 9h à 12h

INFIRMIÈRE DU RÉGIME GÉNÉRAL

Mlle Valérie LOSSON **Tél. : 03 87 82 56 01**
26A, rue de Boulay. Consultations : tous les jours à 17h.

PHARMACIE BAUÉ

10, rue de Creutzwald **Tél. : 03 87 93 06 38**

AMBULANCES THIERRY

103, route de Creutzwald **Tél. : 03 87 93 01 60**

TAXIS

THIERRY, 103 route de Creutzwald **Tél. : 03 87 82 37 52**
KIN, 23 rue de Ham **Tél. : 03 87 93 00 41**

TRÉSORERIE DE CREUTZWALD

47, rue de la Gare - 57150 CREUTZWALD
Lundi, Mardi, Jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00. Mercredi et Vendredi : 8h30-12h00. Fermé Mercredi après-midi et Vendredi après-midi
Impôts **Tél. : 03 87 82 81 90**
Collectivités locales **Tél. : 03 87 82 81 91**
Standard **Tél. : 03 87 82 41 08**

PERMANENCES CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Mairie de Creutzwald - place du Marché
Mercredi, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

FORMULAIRES ADMINISTRATIFS

Télécharger les formulaires administratifs : **www.service-public.fr**

CONSEILS GRATUITS ÉNERGIE

La CCW a adhéré à l'EIE (Espaces Info Energie). Un point conseil existe à Morhange dont voici les coordonnées.
Communauté de Communes du Centre Mosellan
2, rue de Pratel - 57340 Morhange **Tél. : 03 87 86 46 62**
Mail : eie.mosellecentre@free.fr
Accueil : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Permanences de proximités. Contact : **03 87 86 46 62**

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉS POUR PERSONNES À AUTONOMIE RÉDUITE

AAPA du BHL "Sortir en 57"
14, rue Maurice Barres - 57803 Freyming Merlebach **Tél. 03 87 90 55 66**
E-mail : sortir57@aapa-bhl.fr

PSYCHOLOGUE

Evelyne BALTZ, 12 rue de Guerting **Tél. 06 61 74 86 05**

TÉLÉPOINTS

Accéder à son solde de points du permis de conduire :
https ://www.telepoints.info
Stage de récupérations de points (proche de Ham) :
http://www.stage-recuperation-points.com/stage-ham-sous-varsberg-57880/proche

EDF - GDF

EDF Renseignements : **0 810 040 333 -** Dépannage : **0 810 333 057**
GDF Renseignements : **0 810 800 801 -** Dépannage : **0 810 433 057**

SERVICE DES EAUX

Tél. : 03 87 93 06 72 - Tél. Port. : 06 80 06 14 62

SERVICE ASSAINISSEMENT

Smiasb (Syndicat intercommunal d'assainissement sud de la Bisten). Ce syndicat gère l'assainissement collectif des communes suivantes : Ham-sous-Varsberg, Guerting, Varsberg, Bisten, Porcelette et Diesen.
Adresse : Rue de Carling, BP 20038 - 57 150 Creutzwald
Contact : **Fabien Losson 06 73 51 61 11**

CORRESPONDANT R.L.

Courriel journalrl@gmail.com

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Lundi et samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30
Mardi au vendredi de 13h30 à 18h30

ÉCOLES

Maternelle "Les Genêts"	Route de Creutzwald	**Tél. : 03 87 82 19 08**
Maternelle Les P'tits Loups"	Rue de la Forêt	**Tél. : 03 87 93 08 36**
Primaire "Anne Frank"	Rue Principale	**Tél. : 03 87 82 00 54**
Primaire "Les Genêts"	Route de Creutzwald	**Tél. : 03 87 93 07 18**
Collège "Bergpfad"	Rue des Roses	**Tél. : 03 87 50 11 30**

SALLE SOCIOCULTURELLE

Tél. : 03 87 82 62 88

PAROISSES

HAM CENTRE
Horaires : http://notredamehouve.free.fr **Tél. : 03 87 93 02 31**
CHRIST ROI **Tél. : 03 87 93 00 27**
Abbé David Meyer david.meyer0181@orange.fr
Horaires : http://creutzwald.catho.free.fr Permanences : samedi de 10h30 à 11h45

CRÉDIT MUTUEL

27A, rue de la Gare **Tél. 0 820 820 416**
Horaires d'ouverture : Mardi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h45 / Mercredi : 8h30 - 12h00 / Jeudi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 17h45
Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h45 / Samedi : 8h30 - 12h00

CHAMBRES D'HÔTES

Mme Audrey Muller, 1 rue Principale - Dourd'hal à Saint-Avold.
Tél. : 03 87 94 66 63 ou 06 75 37 21 23. Capacité d'accueil : 1 à 2 personnes.

Mme Antoinette Petitjean, 49 rue Principale - Dourd'hal- à Saint-Avold.
Tél. : 03 87 92 73 60 ou 06 76 86 09 12
Capacité d'accueil : 4 + 1 personnes. (2 chambres)

M. Nicolas Schweitzer, 36 rue Principale - Dourd'hal - à Saint-Avold
Tél. : 03 87 92 11 96 ou 06 71 63 04 19
Capacité d'accueil : 2 + 1 personnes. (1 chambre).

Gîte rural de Guerting, 2 chemin Ferme Saint-Nicolas à Guerting
Tél. : 03 87 37 57 63 ou 03 87 37 57 69. Maison forestière pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes et possédant le label Tourisme et handicap.

M. Martin Zimmermann, 16 rue de Boulay à Niedervisse.
Tél. : 03 87 57 30 75 ou 06 22 91 72 76. Capacité d'accueil : 6 personnes.

M. Marc Nadler, 6 rue Geisberg, à Varsberg.
Tél. : 08 79 39 25 23 ou 06 74 78 52 48. Capacité d'accueil : deux gîtes de 5 personnes. Label Tourisme et handicap.

APRÈS-MINE

Adresse : Préfecture de la Moselle - Direction de l'environnement et du développement durable - Bureau de l'après-mine
9 Place de la Préfecture - BP 71014
57034 Metz Cedex 1
Tél. (n° vert) du Département de prévention et de sécurité minière : **0800 105 909**
Courriel : **degats-miniers-bassin-houiller@moselle.pref.gouv.fr**

GARDE FORESTIER

David Brasseur **Tél. : 06 16 30 72 94**

CONCILIATEUR A CREUTZWALD

M. Robert Trusch reçoit les plaignants : à Creutzwald : Antenne de justice 12, rue du Général Cochois. Les 1er et 3e jeudi du mois de 10h à 12h

ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT DE CREUTZWALD

• PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS
DUOVIRI : le 1er et 3e mardi de chaque mois de 14h à 16h30
CONCILIATEUR DE JUSTICE : le 1er et 3e jeudi de chaque mois de 10h à 12h
• PERMANENCES AVEC RENDEZ-VOUS
AVOCAT : 2e et 4e samedi du mois de 9h à 12h - **Tél. : 03 87 81 89 89**
CRESUS : mercredi de 14h à 16h - **Tél. : 06 08 21 43 08** (lun. au ven. de 10h à 12h)
ADIL57 : Tél. : 03 87 86 46 62
POINT D'ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES ET PARENTS : Tél. : 03 87 85 69 12
SERVICE ACCUEIL ET SOINS DU CMSEA : Tél. : 03 87 88 53 79

LOGEMENTS SOCIAUX, ETS LOGIEST

LogiEst - Agence de Saint-Avold
13, avenue Georges Clemenceau
57500 SAINT-AVOLD
Tél. : **03 87 91 04 34**
http://www.logiest.fr.

WARNDT FIBRE

132 rue de la Houve - BP 80080 - 57150 CREUTZWALD
Tél. : **03 87 29 39 49 -** contact@warndt-fibre.com

NUMÉROS D'URGENCES

SAMU	15
Sapeurs-pompiers	18
Police secours	17
Centre anti-poison	03 83 82 36 36 (NANCY)

État civil

Naissances

ERBRECH Callen....26/12/15
BOUR Marius....30/01/16
MEGUIN HAAS Benjamin....10/02/16
COUPET Elias....11/02/16
SCHMITT Mathéo....27/02/16
MERZAQ Lina....22/03/16
MULLER Clément....25/03/16
PELOSO Noemy....14/04/16
PELOSO Jules....14/04/16
BUGIA Kenza....17/04/16
PEIFER Jenna....08/05/16
KLEMENC Julien....16/05/16
ROMANO Alice....05/06/16
DEL RIO ARENAS Liano....24/06/16
DOGAN Arya....24/06/16
SARISOY Evan....25/06/16
PIRES Lucie....08/07/16
KOCTEKIN Aleyna....18/07/16
BEGANOVIC Redgio....26/07/16
PETIT Mathilde....23/08/16
DA CUNHA FERRAZ Clara....23/08/16
HUSSON Enzo....30/08/16
JUNGMANN Chloé....16/09/16
CIFCI Eren....14/10/16
LAMBERT Hugo....03/11/16
LECHARTIER Maxime....14/11/16
PECCERILLI Lucas....18/11/16
BUCHI WITTMANN Lucas....23/11/16
SELLAM WUNDRACK Mélia....30/11/16

Mariages

DI FEDERICO Maxim et ALBRECHT Madison....04/03/16
OUDDAHI Khalid et AFONSO Cindy....28/05/16
COURQUIN David et MITTELBERGER Marie-Ange....11/06/16
FROELIGER Sébastien et DOHR Laetitia....16/07/16
RITCHEN David et EDOUARD Florencine....22/07/16
CASADESSUS Yannick et BLAISE Vanessa....10/09/16
BRANCHE Gilles et ARQUER Corinne....10/09/16
LEININGER Laurent et DUMONCEAU Virginie....17/09/16

Décès

SORNETTE née PARDIEU Irène . . . 23/01/16
PERSEM Christiane 28/01/16
NICOLA Aloïse 12/02/16
JAGER Justin 25/02/16
HEWKO René 02/03/16
MAJCEN Jean 27/02/16
ALBRECHT née JOLY Martine 04/03/16
OULERICH née LALLEMAND Méta . . . 12/03/16
RIHAOUI Lakhdar 09/05/16
FAROULT Gérard 25/05/16
GRUN Christian 27/05/16
HARTER née BOUTRON Marie 05/06/16
HENN née SPANG Germaine 12/06/16
PAGOS Paul 19/06/16
KLEMENC née ALBRECHT Célestine . 21/06/16
JAGER Gérard 03/08/16
RIEGEL née WOJCIECHOWSKI Sophie . . 02/08/16
MAUER Julien 11/08/16
GUIRLINGER Romain 24/08/16
WEBER née ALBRECHT Marie-Jeanne . 01/09/16
PAUL née JAGER Anita 06/09/16
MOULLA née AIT-BOUALIT Djouhia . . 26/09/16
TAMBURI Angelo 01/10/16
COLLING Elodie 10/10/16
SCHNEIDER née WEBER Céline 25/10/16
MARKUS René 20/11/16
KRYSIK née KEDZIORA Constance . . 25/11/16

Anniversaire 90 ans

Sophie CERNI
30.03.1926

CERNI née REMBALSKI Sophie **30.03.1926**
ALBRECHT Auguste **30.05.1926**
RIEGEL née WOJCIECHOWSKI Sophie **10.07.1926**
BUSCHÉ née ROBINET Julienne **26.09.1926**
NIEDZIELSKI Benno **28.09.1926**
DECHOUX née WEBER Anne Marie **14.10.1926**
OLIER Hubert **03.11.1926**

Anniversaire 95 ans

Jean Muller
15.05.1921

Mathilde LAPOINTE
17.08.1921

Anniversaires de Mariage

NOCES DE PALISSANDRE
SCHMITT Clément et MARCINEK Jeanne

NOCES DE DIAMANT
MULLER François et KIEFFER Marie Germaine
ROBINET Eloi et RESLINGER Lydia (1)

NOCES D'OR
WEISSE Rémy et FISCHER Marie Madeleine (2)
KRIER Roland et WEBER Marie Thérèse
RUVOLO Giacomo et LA MASTRA Lucia (3)
VELOT Raymond et PRZYBYTOWICZ Isabelle

Baptême républicain

Des Américains, une Russe et une Montpelliéraine à Ham

Dans la famille Pochard / Terry de Ham-sous-Varsberg, les baptêmes républicains de Janelle Maria et Jamie Rose (célébrés en mairie par le maire) ont réuni, dans la localité, des New-yorkais, une jeune femme d'origine russe mariée en France et une Montpelliéraine originaire de Ham. Les deux jeunes franco-américaines résident avec leurs parents au Clos de la Reine des Prés.

Le maire, les adjoints, les conseillers, les conjoints et les membres les membres du personnel

Les membres du moto club les Gueules Noires vous souhaitent un J

■ Les Aînés vous souhaitent une bonne année 2017 !